

● INCENDIE À L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE
ASSISTÉE DE MOHAMMADIA

**Tous les moyens sont mis
à la disposition des staffs
médicaux pour une prise en
charge optimale des blessés**
(P6)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

L'AXE ALGER-BERLIN

Diversifier l'économie algérienne et faire de l'Allemagne un partenaire clé



● Signature
de 31 accords et
mémoires d'entente dans des
secteurs stratégiques
prometteurs

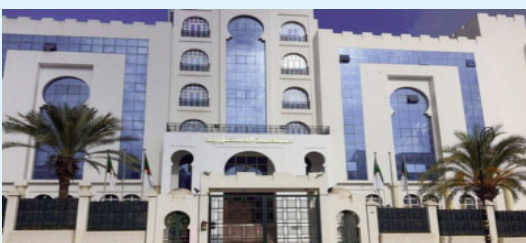
● Le partenariat
algéro-allemand :
un modèle économique
intégré fondé sur le
principe
gagnant-gagnant

La visite officielle de deux jours effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à Berlin les 16 et 17 juillet 2026, marque un tournant majeur dans les relations algéro-allemandes. Accueilli à l'invitation de son homologue, le président Frank-Walter Steinmeier, et reçu par le Chancelier fédéral, M. Friedrich Merz, le chef de l'État a donné une impulsion nouvelle à un partenariat qualifié de « séculaire et privilégié » par les deux parties.

(Lire en Pages 4 et 5)

● LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

**Le parti du FLN en
tête avec 91 sièges**
(P3)



● LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

**Mobilisation
générale et
moyens aériens
en première ligne**
(P3)

● PALESTINE OCCUPÉE

**L'occupation s'empare
de plus de 16 dounums
de terre au nord-est
de Ramallah**
(P12)

Kenya : le site officiel de la présidence piraté, des hackers réclament une rançon en Bitcoin



Le site officiel de la présidence du Kenya a été piraté samedi. Les attaquants ont remplacé la page d'accueil par un message visant le président William Ruto et exigeant une rançon de cinq bitcoins. Le piratage a touché le site officiel de la présidence, president.go.ke, où les hackers ont publié l'adresse d'un portefeuille de cryptomonnaie et menacé de divulguer des informations non précisées si la rançon n'était pas versée.

Le ministre kényan de l'Information, de la Communication et de l'Economie numérique, William Kabogo, a confirmé la cyberattaque, précisant que les équipes gouvernementales de cybersécurité étaient mobilisées pour répondre à l'incident.

« Notre équipe chargée de la cybersécurité maîtrise la situation », a déclaré William Kabogo.

La présidence a également confirmé que son équipe des technologies de l'information et de la communication travaillait à contenir l'attaque et à rétablir le fonctionnement du site.

Dans l'après-midi de samedi, la page d'accueil piratée avait été supprimée et le site mis hors ligne, mais les services n'avaient pas encore été rétablis.

Les autorités n'ont pas précisé dans l'immédiat si des données gouvernementales avaient été consultées ou compromises. Il reste également à déterminer si l'attaque s'est limitée aux pages publiques du site ou si elle a affecté les systèmes internes de l'administration.

Cet incident relance les inquiétudes concernant la cybersécurité des institutions gouvernementales kényanes, qui ont été la cible de plusieurs tentatives et attaques informatiques réussies au cours des dernières années.

Italie : les fortes chaleurs pourraient coûter plus de 13 milliards de dollars par an

Les fortes chaleurs pourraient coûter à l'économie italienne entre 6 milliards d'euros (7 milliards de dollars) et 12 milliards d'euros (13,8 milliards de dollars) par an, soit l'équivalent de 0,2 % à 0,4 % du produit intérieur brut (PIB), a averti samedi l'organisation patronale italienne Confesercenti.



Le groupe a indiqué que les périodes de chaleur intense, de plus en plus fréquentes, entraînaient une hausse des coûts énergétiques, une baisse de la productivité, des investissements supplémentaires pour les entreprises ainsi qu'une diminution du chiffre d'affaires dans les secteurs les plus exposés aux températures élevées, selon l'agence de presse italienne ANSA. « Vivre avec 30 à 60 jours de fortes chaleurs chaque année peut peser sur l'économie italienne à hauteur de 6 à 12 milliards d'euros », a déclaré Confesercenti.

L'estimation prend en compte l'impact combiné de l'augmentation de la consommation énergétique, de la baisse de la productivité du travail, des investissements obligatoires nécessaires pour s'adapter à la hausse des températures ainsi que de la diminution des dépenses des consommateurs. Le président de Confesercenti, Nico Gronchi, a qualifié les fortes chaleurs de « véritable taxe climatique » devenue un facteur économique structurel. « Cela affecte les investissements, la productivité, les dépenses et les habitudes de consommation, y compris le tourisme », a déclaré Gronchi. Il a averti que l'impact économique de la hausse des températures ne pouvait pas être traité uniquement par les ménages et les entreprises individuellement. « C'est un défi qui ne peut pas être relevé en laissant le problème à l'initiative de chaque famille et de chaque entreprise. Des interventions structurelles sont nécessaires », a-t-il ajouté.

Yémen : l'ONU alerte sur l'aggravation de la situation humanitaire

La situation humanitaire au Yémen continue de se détériorer, alors que le pays fait face à une aggravation de l'insécurité alimentaire et à une chute sans précédent du financement humanitaire, a alerté l'ONU.

"La crise humanitaire au Yémen s'aggrave alors même que notre capacité à y répondre a été fortement réduite", a affirmé le sous-secrétaire général des Nations unies par intérim aux affaires humanitaires, Indrika Ratwatte, lors d'une réunion du Conseil de sécurité tenue lundi à la demande du gouvernement yéménite.

Le Yémen fait face simultanément à une aggravation de l'insécurité alimentaire, aux effets attendus du phénomène El Nino sur les récoltes et les moyens de subsistance, ainsi qu'à une chute sans précédent du financement humanitaire. Plus de 18 millions de personnes souffrent aujourd'hui de la faim, faisant du Yémen l'une des pires crises alimentaires au monde.

La malnutrition menace des millions d'enfants ainsi que les femmes enceintes et allaitantes, tandis que le système de santé, fragilisé par plus d'une décennie de conflit, continue de s'effondrer.

Au cours de la seule année écoulée, 450 établissements de santé, dont 76 hôpitaux, ont fermé faute de financements. Les organisations humanitaires sont désormais contraintes de réduire leurs programmes et de réserver leur assistance aux cas les plus critiques.

"Chaque réduction de financement a un visage humain", a souligné M. Ratwatte, précisant que "cela signifie moins d'enfants traités contre la malnutrition, moins de centres de santé capables de répondre aux besoins essentiels et moins de services de protection pour les femmes et les filles".



La Chine réaffirme son opposition à la nationalisation de British Steel par le Royaume-Uni

La Chine a réaffirmé samedi son opposition à la décision du gouvernement britannique de nationaliser British Steel, une filiale du groupe chinois Jingye. Pékin a appelé Londres à respecter « sérieusement » les principes du marché et l'esprit des contrats, et à trouver des solutions concernant les compensations et d'autres questions qui soient acceptables pour les deux parties. « La Chine et le Royaume-Uni ont signé un accord relatif à la protection des investissements, et les droits et intérêts légitimes des investisseurs doivent être pleinement protégés conformément à la loi », a déclaré un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères dans un communiqué. British Steel a été placée sous propriété publique jeudi, une décision que le gouvernement britannique a justifiée par la volonté de protéger les emplois et de préserver « une capacité nationale essentielle ».

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a déclaré que cette décision permettait de garantir l'avenir de l'industrie sidérurgique du Royaume-Uni et de protéger les emplois qualifiés. « La manière dont le Royaume-Uni gèrera cette affaire influencera directement la perception des investisseurs chinois concernant l'environnement d'investissement au Royaume-Uni et la crédibilité de son gouvernement », a ajouté le porte-parole chinois.

Le porte-parole a également indiqué que la Chine soutenait les entreprises dans la défense de leurs droits et intérêts légitimes par des moyens juridiques. « La Chine suit de près l'évolution de la situation et prendra les mesures nécessaires pour protéger ses droits », conclut le communiqué.

République tchèque : vers l'interdiction des téléphones portables dans les écoles



Le gouvernement tchèque devrait approuver une législation interdisant l'utilisation des téléphones portables et d'autres appareils de communication électronique dans les écoles maternelles, les écoles primaires et les premières années des établissements secondaires à cursus long, samedi selon les médias locaux.

Le projet de loi, présenté par le Premier ministre Andrej Babis et le ministre de l'Éducation Robert Plaga, étendrait l'interdiction au-delà des salles de classe, en incluant également les pauses scolaires, les cantines et les activités périscolaires, selon la Radio Prague International.

La proposition prévoit des exceptions pour les élèves ayant besoin d'appareils électroniques pour des raisons médicales ou en raison de besoins éducatifs particuliers. Les écoles pourraient également autoriser leur utilisation pendant les cours ou les sorties scolaires lorsqu'elle est jugée nécessaire à des fins pédagogiques. Le médiateur des enfants, Martin Benes, a critiqué la proposition, estimant que les établissements scolaires disposent déjà de pouvoirs suffisants pour réglementer l'utilisation de téléphones portables par les élèves à travers leurs propres règlements internes et qu'une législation supplémentaire n'est pas nécessaire.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Le parti du FLN en tête avec 91 sièges

Le taux de participation aux élections législatives du 2 juillet 2026 s'est établi à 21,24% à l'intérieur du pays, selon les résultats définitifs annoncés, samedi, par la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui. Pour la communauté nationale établie à l'étranger, le taux de participation est de 10,75%, selon la même source.

Le parti du Front de libération nationale (FLN) est arrivé en tête en obtenant 91 sièges lors de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale

(APN) du 2 juillet 2026, selon les résultats définitifs annoncés samedi par la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui.

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats définitifs des législatives du 2 juillet, Mme Aslaoui a précisé que le parti du FLN est arrivé en tête avec 91 sièges sur un total de 407.

Le Rassemblement national démocratique (RND) est arrivé en deuxième position avec 74 sièges, suivi du Front El-Moustakbal avec 56 sièges.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) s'est classé quatrième avec 43 sièges, suivi du Mouvement El-Bina avec 40 sièges, puis des listes des indépendants avec 33 sièges.

DES VOIX ANNULÉES DANS PLUSIEURS WILAYAS

La Cour constitutionnelle a signalé plusieurs irrégularités ayant conduit à l'annulation de voix attribuées à certaines listes dans différentes wilayas du pays.

Lors d'une conférence de presse, la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a indiqué que des voix ont été annulées pour plusieurs partis, notamment le Front de

libération nationale (FLN), le Front El Moustakbal et le Rassemblement national démocratique (RND), dans plusieurs bureaux et centres de vote situés dans les wilayas d'Alger, de Bouira, de Djelfa, de Batna et d'Oran.

La Cour a précisé avoir relevé des « irrégularités ayant eu une incidence sur la sincérité du scrutin », en particulier dans la circonscription électorale d'Alger, où les suffrages de la liste du Front El Moustakbal ont été annulés dans 57 bureaux de vote, notamment dans la commune de Bourouba. Dans la wilaya de Bouira, les voix obtenues par le Front El Moustakbal ont également été annulées dans plusieurs bureaux de vote des communes de Bir Ghalou, Kadiria, El Hachimia, Ain Bessem, Lakhdaria et Sour El Ghoulane.

À Djelfa, la Cour constitutionnelle a annulé les suffrages de la liste du Parti de l'Unité nationale pour le développement dans l'ensemble des bureaux de vote de la commune de Hassi Bahbah. Les voix de la liste du Rassemblement national démocratique (RND) ont également été annulées dans tous les bureaux de vote de cette même commune.

H. B.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Mobilisation générale et moyens aériens en première ligne

Depuis plusieurs jours, l'Algérie fait face à une vague d'incendies de forêts, de broussailles, de récoltes et de palmeraies, attisée par la hausse des températures enregistrée à travers le pays. Selon le bilan de la Protection civile arrêté hier, à 13h00, 59 incendies ont été recensés sur le territoire national, dont 15 incendies ont déjà été maîtrisés et 22 autres placés sous surveillance, 22 feux restent actifs et mobilisent l'ensemble des moyens de l'État dans une course contre la montre pour protéger les populations, les biens et le patrimoine forestier.

UNE COORDINATION NATIONALE SOUS SUIVI MINISTÉRIEL

Face à l'ampleur du phénomène, les opérations d'extinction se poursuivent 24h/24h dans le cadre d'une coordination étroite entre les unités de la Protection civile, les services des forêts, les autorités locales, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et l'ensemble des partenaires institutionnels. Le dispositif est placé sous le suivi personnel et continu du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, qui veille à l'évolution de la situation sur le terrain, s'assure de la disponibilité de tous les moyens nécessaires et donne les instructions pour garantir la rapidité et l'efficacité des interventions.

DES MOYENS HUMAINS ET AÉRIENS EXCEPTIONNELS DÉPLOYÉS

Pour venir à bout des flammes, notamment dans les zones accidentées et difficiles d'accès, d'importants moyens humains et matériels ont été engagés. Les colonnes mobiles de lutte contre les incendies de forêts, les détachements régionaux et les unités opérationnelles de la Protection civile sont appuyés par une flotte aérienne conséquente. Les avions bombardiers d'eau de type AT-802 opèrent aux côtés des moyens de l'ANP, dont les BE-200 et les hélicoptères lourds MI-26, qui effectuent des rotations intensives pour soutenir les équipes au sol. Cette complémentarité air-sol permet de contenir la propagation des feux et de protéger les zones habitées ainsi que les infrastructures vitales.

LA CARTE DES FEUX ACTIFS : 11 WILAYAS SOUS TENSION

La répartition des 22 incendies encore en cours illustre l'étendue géographique du défi. Skikda concentre à elle seule 5 foyers actifs dans les communes d'El Kol, Ain Kechra, Sidi Mezghiche, Azzaba et Zitouna. Guelma compte 3 feux à Oued Cheham, Oued Fragha et Medjez Sfa. Béjaïa, Annaba, Bordj Bou Arréridj, Souk Ahras et Mila dénombrent chacun 2 incendies toujours en activité. Chlef, Blida, Tizi Ouzou et Constantine enregistrent

chacune un sinistre actif. À Annaba, les flammes restent virulentes à Chetaïbi, zone Mechouar Arab – village Zaouia, et à Seraïdi, région Sidi Boumediene, tandis qu'à Berrahal le feu est sous contrôle en phase de surveillance. Dans la wilaya de Mila, les forêts d'El Grarem Gouga et les cultures agricoles de Télaghmech brûlent encore. À Tizi Ouzou, l'adghal de M'Kira, village Mesloub, reste actif, alors que les foyers de Bouzeguène, Azazga et Draâ El Mizan ont été éteints.

Béjaïa lutte contre les feux de forêt d'Abouschtoune et de Darguina, Aït Anane, pendant que plusieurs autres sites sont en phase de refroidissement. À Blida, le secteur de Hammam Melouane demeure en proie aux flammes.

VIGILANCE MAINTENUE JUSQU'À L'EXTINCTION TOTALE

La Protection civile insiste : la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et logistiques se poursuivra jusqu'à l'extinction définitive de tous les foyers. Parallèlement, la vigilance reste de mise sur le terrain et la coordination entre les différents intervenants est renforcée afin de garantir la protection des vies et des biens. Le ministère de l'Intérieur réitère son appel aux citoyens à faire preuve d'un maximum de prudence, à éviter tout comportement susceptible de provoquer des départs de feu et à signaler immédiatement tout incendie via les numéros verts.

Hamza B.



LA CONJONCTURE

Par Saïd Ben

De la compétitivité de l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert : 14 % du potentiel de l'Afrique sont possédés par l'Algérie

D'après un rapport récent analysé par l'Energy Research Unit, l'Algérie possède 14 % du potentiel total d'énergies renouvelables de l'Afrique.

Ce qui, en d'autres termes, voudrait dire que ce pourcentage fait de l'Algérie, l'un des pays les plus actifs du continent en matière de développement de projets d'hydrogène vert.

En dépit du coût élevé persistant du financement, qui demeure le principal obstacle au développement de ce secteur, les dernières estimations indiquent qu'environ 80 % du potentiel de production de l'Algérie pourrait être atteints à un coût inférieur à 4,5 dollars par kilogramme.

Ce qui fait donc que l'Algérie figure parmi les pays africains les mieux placés pour produire de l'hydrogène vert au coût le plus bas possible d'ici 2030.

Là, il y a lieu de rappeler qu'en septembre 2024, les estimations de la Banque mondiale ont fait état de capacités techniques de 4 000 gigawatts d'éolien dont dispose l'Algérie.

En janvier de cette même année 2024, Husam Beides, chef de l'unité Énergie pour la région Mena à la Banque mondiale, avait déclaré que « ... Aujourd'hui, l'Algérie a un potentiel pour la production d'électricité, notamment le solaire, l'éolienne et l'hydraulique. « Je ne suis pas surpris de la confirmation de ce potentiel, qui est parmi les plus importants en Afrique », estime Patrice Geoffron, professeur à l'université Paris-Dauphine. Un potentiel qui voit son coefficient se doubler, « notamment parce qu'un facteur déterminant dans le déploiement des capacités d'énergie éolienne est la disponibilité du foncier ».

Aujourd'hui, et d'après la Banque Mondiale, l'Algérie dispose d'un potentiel éolien technique exceptionnel, estimé à plus de 4000 GW avec des vents soufflant plus de 5500 heures/an.

La région d'Adrar dans le Sud abrite le principal parc éolien en exploitation (10,2 MW). De futurs parcs totalisant 1000 MW sont en phase de faisabilité.

Encore faut-il noter, que l'Algérie bénéficie de ressources solaires parmi les plus importantes au monde, ainsi que d'un potentiel éolien significatif, au sein d'un mix énergétique africain dépassant 1 000 térawatts. Ce potentiel est théoriquement suffisant pour produire plus de 45 milliards de tonnes d'hydrogène vert par an, selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie.

Par ailleurs, et en dépit de ce vaste potentiel, le rapport souligne que le coût moyen pondéré du capital (CMPC) élevé constitue le principal obstacle à la réduction du coût de production de l'hydrogène vert et à l'accélération de la mise en œuvre des projets, plus encore que l'impact des dépenses d'investissement ou des niveaux de productivité.

Le coût moyen pondéré du capital (CMPC) correspond au coût des fonds utilisés par les entreprises pour financer leurs projets, que ce soit par emprunt ou par d'autres sources de financement. Il est influencé par des facteurs tels que les taux d'intérêt, le climat d'investissement, la fiscalité et les rendements attendus.

Ce qui fait qu'on estime que l'Algérie sera le deuxième producteur d'hydrogène vert le plus compétitif d'Afrique d'ici 2030, 80 % de ses opportunités de production se situant en dessous de 4,5 dollars par kilogramme. Cela renforcera sa compétitivité sur le futur marché des carburants propres. Cependant, le rapport souligne que pour tirer pleinement parti de ces atouts, il est indispensable de relever les défis financiers.

Les coûts d'investissement élevés réduisent l'attractivité des investissements étrangers dans les projets d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert, malgré l'abondance des ressources naturelles algériennes.

À l'échelle continentale, la production effective d'hydrogène bas carbone demeure limitée, n'excédant pas 6 000 tonnes par an selon les données de l'Agence internationale de l'énergie pour 2025. Cela illustre l'écart important entre le potentiel disponible et le niveau actuel de développement de la filière, alors même que l'Algérie et d'autres pays africains ont le potentiel de devenir des producteurs mondiaux de premier plan dans les années à venir. Ainsi donc et d'après un rapport récent analysé par l'Energy Research Unit, l'Algérie possède 14 % du potentiel total d'énergies renouvelables de l'Afrique, ce qui en fait l'un des pays les plus actifs du continent en matière de développement de projets d'hydrogène vert.

L'Algérie bénéficie de ressources solaires parmi les plus importantes au monde, ainsi que d'un potentiel éolien significatif, au sein d'un mix énergétique africain dépassant 1 000 térawatts.

Enfin, faut-il savoir aussi que le CMPC désigne le coût des capitaux auxquels les entreprises ont recours pour financer leurs projets — que ce soit par l'emprunt ou par d'autres sources de financement — et dépend de facteurs tels que les taux d'intérêt, le climat d'investissement, la fiscalité et les rendements attendus.

S. B.

L'AXE ALGER-BERLIN

Diversifier l'économie algérienne et faire de l'Allemagne un partenaire clé

La visite officielle de deux jours effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à Berlin les 16 et 17 juillet 2026, marque un tournant majeur dans les relations algéro-allemandes. Accueilli à l'invitation de son homologue, le président Frank-Walter Steinmeier, et reçu par le Chancelier fédéral, M. Friedrich Merz, le chef de l'État a donné une impulsion nouvelle à un partenariat qualifié de « séculaire et privilégié » par les deux parties.

Au cœur de cette séquence diplomatique figure la publication d'une déclaration conjointe portant sur un agenda stratégique de partenariat bilatéral entre l'Algérie et l'Allemagne. Ce texte fondateur, salué comme un « jalon majeur », fixe le cap d'une coopération approfondie dans les domaines politique, économique, énergétique, scientifique et culturel. Il traduit la volonté commune d'Alger et de Berlin de bâtir un ordre mondial fondé sur le droit international, le multilatéralisme et le respect de la souveraineté des États, tout en répondant ensemble aux défis globaux.

Sur le plan économique, la visite a confirmé la dynamique haussière des échanges commerciaux. L'Allemagne, partenaire européen de premier plan, demeure un fournisseur clé de l'Algérie en machines industrielles, équipements électriques, véhicules et produits pharmaceutiques.

Les deux dirigeants ont exprimé leur détermination à renforcer les relations commerciales et à intensifier les investissements allemands en Algérie, notamment par l'amélioration du climat des affaires, la transparence et la primauté du droit.

Plusieurs accords ont été signés entre entreprises algériennes et allemandes en marge de cette visite, illustrant la confiance des milieux d'affaires.

Le partenariat énergétique à long terme occupe une place stratégique : au-delà du rôle de l'Algérie comme fournisseur fiable de gaz, les deux pays misent sur le projet du Corridor sud de l'hydrogène «South2 », classé « Global Gateway », pour créer un lien durable dans les énergies renouvelables.

La coopération s'élargira également aux infrastructures, aux technologies, à la santé, aux minerais critiques, à l'agriculture et à l'industrie. La tenue du Forum économique bilatéral le 17 juillet 2026, l'activation de la Commission économique mixte et la création d'un Conseil d'affaires algéro-allemand viendront

structurer cette ambition.

SIGNATURE DE 31 ACCORDS ET MÉMORANDUMS D'ENTENTE DANS DES SECTEURS STRATÉGIQUES PROMETTEURS

Plusieurs accords et mémorandums d'entente portant sur des secteurs stratégiques prometteurs ont été signés lors des travaux du Forum économique algéro-allemand qui s'est tenu vendredi à Berlin en présence de hauts responsables avec la participation d'hommes d'affaires et d'investisseurs des deux pays.

FABRICATION LOCALE DE QUATRE MOLÉCULES PHARMACEUTIQUES POUR LE TRAITEMENT DU DIABÈTE

Dans le secteur pharmaceutique, le groupe Sidal et l'entreprise allemande Boehringer Ingelheim ont signé un mémorandum d'entente portant sur la fabrication locale de quatre molécules pharmaceutiques stratégiques destinées au traitement du diabète, de l'insuffisance cardiaque et des maladies rénales, ainsi que d'autres sur le développement d'un partenariat industriel dans les domaines de la recherche et du développement, dans le cadre de la coopération scientifique entre l'Algérie et l'Allemagne.

Dans le secteur des transports, cinq mémorandums d'entente ont été signés entre l'entreprise allemande "Siemens Mobility" et la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), et l'Entreprise d'exploitation du Métro d'Alger (EMA), visant à renforcer la coopération dans les domaines du transport ferroviaire, du développement des solutions de transport urbain et du transfert de technologies et de savoir-faire.

FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AUX CHAMPS PÉTROLIERS POUR LES MARCHÉS ALGÉRIEN ET AFRICAIN

Le Forum a également été marqué par la signature d'un accord commercial entre l'entreprise "EXWOR" et la société "Field Equipment and Services" portant sur la fourniture d'équipements destinés aux champs pétroliers pour les marchés algérien et africain, ainsi que d'un autre accord commercial entre la société "EXWOR" et la société "PSE Engineering GmbH" relatif à la fourniture de technologies d'ingénierie destinées au secteur du pétrole et du gaz.

Par la même occasion, un accord commercial a été signé entre la société "VET AGRI PHARMA" et la société "EQUINEXT SOLUTIONS Deutschland" pour la fourniture de machines et d'équipements industriels destinés à la création d'une unité de production de médicaments vétérinaires en Algérie.

Un mémorandum d'entente a été également signé entre "OPEN DISK" et "EQUINEXT SOLUTIONS Deutschland" visant à



établir un partenariat associant l'expertise allemande en ingénierie et technologies industrielles au savoir-faire local d'OPEN DISK, afin d'accompagner les investisseurs industriels.

UN ACCORD SUR LA PROTECTION DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES MUTUELLES

Par ailleurs, un accord de non-divulgaration (NDA) a été signé entre Madar Holding et la société Korber Technologies GmbH, portant sur la protection des informations confidentielles mutuelles dans le cadre du projet de la société algérienne des tabacs.

Un accord de coopération pour l'évaluation a été, aussi, signé entre FOCKE & CO. (GmbH & CO.KG) et Madar Holding, en vue d'évaluer les besoins de la société algérienne des tabacs en équipements d'emballage des cigarettes et d'étudier les opportunités de coopération industrielle et commerciale entre les deux parties.

La rencontre a aussi été marquée par la signature d'un accord commercial entre la société International Company Renewable Solar SARL et la société RCT Solutions, portant sur la réalisation d'études d'ingénierie et la supervision de la réalisation d'une usine de production de silicium métal destiné aux industries métallurgiques et à l'énergie solaire.

Un accord commercial a, en outre, été signé entre le groupe Boussouf Fatah et la société Fleming Hotels, portant sur la gestion et l'octroi d'une franchise pour l'exploitation d'un complexe touristique d'une capacité de 600 lits dans la ville de Touggourt.

Un avenant à un accord conclu en 2023 entre la société Friction Tec et la société MOLL Batterien a aussi été signé, visant à élargir le partenariat dans le domaine du transfert de technologies liées aux batteries, en sus d'un accord commercial entre les deux sociétés portant sur l'exportation de batteries fabriquées en Algérie sous licence de la marque MOLL.

En outre, un protocole d'accord a été signé entre CITAL et Eisenbarth GmbH, portant sur la fourniture de composants électroniques spécialisés destinés à la réparation des équipements électroniques des rames de tramway.

CRÉATION D'UNE COENTREPRISE POUR LA PRODUCTION LOCALE D'ASCENSEURS

La liste des accords comprend également la signature d'un accord de partenariat entre ASOR/ASCEND et VOLKSLIFT GmbH, portant sur la création d'une coentreprise pour la production locale d'ascenseurs sous licence de la marque VOLKSLIFT, ainsi qu'un accord commercial entre SURFATEC SARL et Dieffenbacher Maschinenfabrik GmbH, relatif à la fourniture d'une ligne automatisée de lamination et d'équipements de production de panneaux mélaminés.

Par ailleurs, un mémorandum d'entente a été signé entre TECHNOCAST et HOPPECKE Batterien GmbH & Co. KG, portant sur le transfert de technologie et la mise en place d'une ligne d'assemblage de batteries de stockage d'énergie.

Un accord commercial et de partenariat a également été signé entre les laboratoires Frater Razes SPA et Groninger & Co. GmbH, afin de renforcer les capacités de production dans le domaine des biotechnologies, à travers l'acquisition d'équipements de pointe et le développement de projets industriels.

Pour rappel, ce forum s'inscrit dans le cadre de la visite officielle qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République fédérale d'Allemagne, à l'invitation de son homologue allemand, le président Frank-Walter Steinmeier.

SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT EN GAZ NATUREL

L'Algérie et la République fédérale d'Allemagne ont signé, jeudi soir à Berlin, dans le cadre de la visite officielle qu'effectue le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce pays ami, un nouveau contrat d'approvisionnement en gaz naturel entre le groupe Sonatrach et la compagnie allemande VNG.

La cérémonie de signature de ce contrat a été coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab et le Secrétaire d'Etat au ministère fédéral des Affaires économiques et de l'Energie, M. Frank Wetzel, en présence du Secrétaire d'Etat au ministère

fédéral de l'Environnement, du Climat, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire, M. Jochen Flasbarth.

L'accord a été signé, du côté algérien, par le P-DG du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, et du côté allemand par le président du Conseil d'administration du groupe énergétique allemand "VNG", M. Ulf Heitmüller.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Arkab a souligné que cet accord important "vient couronner un long parcours de confiance et de coopération entre Sonatrach et VNG, traduisant ainsi la solidité du partenariat entre les deux sociétés et confirmant le statut de l'Algérie en tant que fournisseur sûr et fiable de l'énergie".

Il a souligné que cet accord représente "une nouvelle étape" dans le processus des relations stratégiques entre l'Algérie et l'Allemagne, car traduisant "la volonté commune de renforcer la coopération dans le secteur des hydrocarbures au mieux des intérêts communs des deux pays et pour contribuer au soutien de la sécurité énergétique et au renforcement de la stabilité des marchés gaziers".

M. Arkab a souligné que le groupe Sonatrach et la compagnie allemande "ont prouvé, à travers des années de coopération, leur capacité à construire un partenariat fondé sur la confiance, l'engagement et le respect mutuel".

"Nous aspirons à promouvoir cette relation à des niveaux plus larges, à travers l'élaboration d'un programme d'action commune visant à intensifier la concertation et les échanges entre les deux parties et à explorer de nouvelles opportunités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures, notamment dans le domaine du gaz naturel, et partant, contribuer à augmenter les capacités de production et de commercialisation et à renforcer la sécurité des approvisionnements avec la création d'une valeur ajoutée pour les deux parties", a ajouté le ministre d'Etat.

Pour sa part, M. Frank Wetzel a salué "le rôle clé" de l'Algérie sur le marché mondial de l'énergie, la qualifiant de "partenaire fiable, en tant que deuxième fournisseur de gaz pour l'Europe", affirmant que cet accord "ouvre de nouvelles perspectives de coopération" entre l'Algérie et l'Allemagne.

Hamza B.

LE PARTENARIAT ALGÉRO-ALLEMAND

Un modèle économique intégré fondé sur le principe gagnant-gagnant

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé, vendredi à Berlin (Allemagne), que la coopération commerciale entre l'Algérie et l'Allemagne connaissait, ces dernières années, une évolution porteuse d'optimisme.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du Forum économique algéro-allemand, organisé dans le cadre de la visite officielle qu'a effectuée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République fédérale d'Allemagne, à l'invitation du président allemand, M. Frank-Walter Steinmeier, M. Rezig a indiqué que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne avait atteint près de 3 milliards de dollars en 2025, en hausse par rapport à 2024, où il s'était établi à 1,74 milliard de dollars.

En 2025, l'Allemagne occupait la 9e place dans le classement des partenaires, la 4e parmi les fournisseurs et la 16e parmi les clients, a-t-il précisé.

A cette occasion, le ministre a mis en avant les étapes importantes franchies par l'Algérie en vue d'améliorer le climat des affaires et instaurer un environnement attractif et propice à l'investissement, à travers de vastes réformes législatives et structurelles, visant à diversifier l'économie nationale.

A cet égard, M. Rezig a souligné que l'Algérie, forte de sa position stratégique et de ses réformes économiques continues, avance à pas fermes vers la diversification de son économie et la promotion de l'investissement, d'autant plus qu'elle considère l'Allemagne comme "un partenaire technologique et économique fiable".

Il a, à ce propos, réaffirmé la détermination de l'Algérie à poursuivre la dynamique des relations bilatérales avec l'Allemagne, à travers la mise en œuvre de nombreux projets vitaux et la conclusion de plusieurs nouveaux accords au cours des prochaines années, tout en renforçant le dialogue et la coopération stratégique entre les deux pays.

Il a également souligné que le marché algérien constitue aujourd'hui, grâce à sa position géostratégique et à ses infrastructures, "une porte d'entrée majeure vers le marché africain promoteur".

UN PARTENARIAT ÉCONOMIQUE PRIVILÉGIÉ ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ALLEMAGNE

M. Rezig a, en outre, mis en avant l'importance de ce Forum, qu'il a qualifié d'événement économique majeur et d'acquis supplémentaire dans le processus de coopération stratégique et de partenariat économique privilégié entre l'Algérie et l'Allemagne", ajoutant que cette rencontre traduit "la profondeur des relations historiques et politiques privilégiées entre les deux

pays en partenariats économiques concrets et en projets tangibles, au mieux des intérêts communs des économies des deux pays".

Le partenariat algéro-allemand "dépassé le cadre traditionnel des échanges commerciaux pour dessiner les contours d'un modèle économique intégré fondé sur le principe gagnant-gagnant, ainsi que sur l'échange d'expertises et de technologies", a poursuivi le ministre, relevant que "l'Allemagne n'est pas seulement un partenaire commercial traditionnel, mais un allié stratégique fiable pour l'Algérie".

"Nous sommes aujourd'hui face à une opportunité exceptionnelle d'unifier nos visions et de renforcer les concertations afin de jeter les bases concrètes de projets communs au service de nos intérêts mutuels, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives aux investisseurs et aux entrepreneurs, tout en prospectant des solutions appropriées aux défis actuels dans une économie mondiale en fluctuation", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a souligné l'importance de "miser sur l'investissement, la production, l'innovation et le transfert de connaissances pour façonner l'avenir des relations économiques entre les deux pays". Il a précisé que la délégation algérienne, composée de plus de 120 chefs d'entreprise représentant divers secteurs d'activité, traduit "un message fort reflétant la volonté réelle des entreprises algériennes de nouer des partenariats stratégiques et durables avec leurs homologues allemands".

Concernant les accords de partenariat et les mémorandums d'entente signés à l'occasion du forum, M. Moula a précisé qu'ils portent sur "trois axes stratégiques qui constituent aujourd'hui les fondements de la stabilité et de la prospérité des Etats, à savoir la sécurité énergétique, la sécurité sanitaire et la sécurité alimentaire".

Après avoir mis en lumière les atouts dont dispose l'Algérie, faisant d'elle une porte d'entrée vers le continent africain, M. Moula a affirmé que l'ambition de la partie algérienne est de "faire évoluer les relations économiques avec l'Allemagne d'une logique d'échanges commerciaux vers un véritable partenariat industriel et un investissement productif, au mieux des intérêts des deux pays et au service de la création de richesse et d'emplois".

MOULA : MISER SUR L'INVESTISSEMENT ET LA PRODUCTION

Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a souligné l'importance de "miser sur l'investissement, la production, l'innovation et le transfert de connaissances pour façonner l'avenir des relations économiques entre les deux pays". Il a précisé que la



délégation algérienne, composée de plus de 120 chefs d'entreprise représentant divers secteurs d'activité, traduit "un message fort reflétant la volonté réelle des entreprises algériennes de nouer des partenariats stratégiques et durables avec leurs homologues allemands".

Concernant les accords de partenariat et les mémorandums d'entente signés à l'occasion du forum, M. Moula a précisé qu'ils portent sur "trois axes stratégiques qui constituent aujourd'hui les fondements de la stabilité et de la prospérité des Etats, à savoir la sécurité énergétique, la sécurité sanitaire et la sécurité alimentaire".

Après avoir mis en lumière les atouts dont dispose l'Algérie, faisant d'elle une porte d'entrée vers le continent africain, M. Moula a affirmé que l'ambition de la partie algérienne est de "faire évoluer les relations économiques avec l'Allemagne d'une logique d'échanges commerciaux vers un véritable partenariat industriel et un investissement productif, au mieux des intérêts des deux pays et au service de la création de richesse et d'emplois".

VERS LA PRODUCTION DE MOTEUR OPEL EN ALGÉRIE

Un protocole d'accord a été signé vendredi à Berlin entre Opel Automobile GmbH et AGM Holding Company SpA en vue de localiser la production de moteur Opel en Algérie, a indiqué un communiqué du groupe Stellantis.

Ce protocole d'accord a été signé par le directeur exécutif d'Opel automobile, Florian Huettl, et le directeur général d'AGM Holding Company SpA, Mohamed Fawzi El Kabir, à l'occasion du Forum économique algéro-allemand qui s'est tenu à Berlin dans le cadre de la visite officielle qu'a effectuée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Allemagne, à l'invitation de son ami, son excellence le président allemand, M. Frank-Walter Steinmeier.

Le projet en question s'inscrit dans le cadre de l'établissement en Algérie d'une usine complète de production automobile. Il repose sur une approche "du local au local", destinée à renforcer durablement la présence du constructeur sur le marché

algérien, ajoute le communiqué. A cette occasion, M. Florian Huettl a déclaré : "Nous avons échangé avec le Président de la République, M. Tebboune, sur l'importance du marché algérien, qui présente un potentiel considérable pour Opel. La signature de ce protocole d'accord constitue une étape stratégique majeure dans la poursuite de l'expansion de notre présence internationale au-delà de l'Europe".

Et d'ajouter : "Notre ambition est de rendre l'expertise allemande d'Opel en matière d'ingénierie ainsi que ses solutions de mobilité accessibles à un nombre toujours plus important de clients à travers le monde. L'accord signé aujourd'hui pose les fondements d'une coopération à long terme avec nos partenaires algériens et renforce notre ambition commune de créer durablement de la valeur. Le projet soutiendra le développement de l'écosystème automobile algérien tout en créant les capacités locales de production nécessaires à Opel." A l'occasion de la visite du Président de la République en Allemagne, Opel a hissé le drapeau algérien sur la façade de son siège ainsi que dans son usine, en symbole de l'importance accordée à cette visite, selon le communiqué.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : « NOS PARTENARIATS AVEC L'ALLEMAGNE FONT DE L'ALGÉRIE UN LEADER DANS DES DOMAINES IMPORTANTS ET STRATÉGIQUES »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, à Berlin, que «nos partenariats avec la République fédérale d'Allemagne font de l'Algérie un pays leader dans des domaines importants et stratégiques».

Lors de sa rencontre mercredi soir avec les membres de la communauté nationale établie en République fédérale d'Allemagne, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays à l'invitation de son ami le président allemand, M. Frank-Walter Steinmeier, le président de la République a déclaré que "l'Allemagne est un grand ami de l'Algérie, et nous avons conclu avec l'Allemagne des accords, afin d'être leader, à ses côtés, dans la production de

l'hydrogène vert, du gaz et de l'hélium, l'industrie automobile, la mécanique et d'autres domaines".

"L'Algérie a conclu plusieurs accords avec l'Allemagne, depuis l'Indépendance. Nous avons travaillé ensemble, et nous sommes toujours satisfaits du travail accompli par les Allemands, qui sont très sérieux et sincères avec nous", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président de la République a annoncé "l'ouverture prochaine d'une nouvelle ligne aérienne Alger-Berlin", rappelant, à ce propos, que "plusieurs nouveaux avions ont été acquis afin de renforcer la flotte du transport aérien et d'accompagner l'extension du réseau des dessertes internationales".

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT À BERLIN DE GRANDS HOMMES D'AFFAIRES ALLEMANDS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, vendredi à sa résidence à Berlin, de grands hommes d'affaires allemands.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a achevé, vendredi, sa visite officielle en République fédérale d'Allemagne, à l'invitation de son ami, le président allemand, M. Frank-Walter Steinmeier.

Au cours de cette visite, un accueil officiel a été réservé au président de la République par son homologue allemand au palais Borsig, avant un entretien en tête-à-tête entre les deux présidents, élargi par la suite aux délégations des deux pays.

Il a ensuite eu des entretiens élargis avec le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Friedrich Merz, en présence des délégations des deux pays.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec le chancelier allemand, le président de la République a indiqué que les relations algéro-allemandes, établies au lendemain de l'indépendance en 1962, étaient "solides et excellentes, n'ayant jamais été entachées par aucun différend, et vont de mieux en mieux", ajoutant que les relations avec l'Allemagne figuraient parmi "les meilleures relations de coopération qu'entretient l'Algérie actuellement".

Hamza B.

INCENDIE À L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE DE MOHAMMADIA Tous les moyens sont mis à la disposition des staffs médicaux pour une prise en charge optimale des blessés

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, vendredi soir, que tous les moyens sont mis à la disposition des staffs médicaux pour assurer une prise en charge optimale des blessés, suite de l'incendie survenu à l'établissement de l'Enfance assistée de Mohammadia à Alger.

Lors de la visite qu'il a effectuée à l'hôpital des grands brûlés «Saïd Chibane» de Zéralda, juste après son retour au pays en provenance de la République fédérale d'Allemagne, le président de la République a souligné que tous les moyens sont mis à la disposition des staffs médicaux, pour assurer une prise en charge optimale des blessés dans l'incendie survenu, jeudi à l'aube, à l'établissement de l'Enfance assistée de la commune de Mohammadia. Il a indiqué que l'hôpital dispose des meilleurs staffs et équipements médicaux, à même d'assurer une prise en charge optimale des blessés, soulignant qu'ils sont "entre de bonnes mains". Le président de la République a également insisté sur l'importance de la prise en charge psychologique des rescapés. Echangeant avec les enfants blessés, le président de la République a tenu à les rassurer, en réaffirmant l'engagement de l'Etat à les prendre en charge jusqu'à leur rétablissement total.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE REND, JUSTE APRÈS SON RETOUR AU PAYS, À L'HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS DE ZÉRALDA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, vendredi après-midi, juste après son retour au pays, en provenance de la République fédérale d'Allemagne, à l'Hôpital des grands brûlés de Zéralda, pour s'enquérir de l'état de santé des blessés du tragique incendie survenu à l'Etablissement de l'enfance assistée de Mohammadia. Le président de la République a également échangé avec plusieurs rescapés. Lors de cette visite, le président de la République était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de



l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, ainsi que du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf.

ENTERREMENT DES VICTIMES DE L'INCENDIE DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE DE MOHAMMADIA

Sifi Ghrieb a assisté, jeudi après-midi, à l'enterrement des victimes de l'incendie survenu au sein de l'Etablissement de l'enfance assistée de Mohammadia. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, accompagné de membres du Gouvernement, a assisté, jeudi après-midi au cimetière de Sidi Razine à Baraki (Alger), à l'enterrement des victimes de l'incendie survenu au sein de l'Etablissement de l'enfance assistée de Mohammadia (Alger). Cet incendie, qui s'est déclaré à l'aube de ce jeudi, a fait 11 morts et 19 blessés.

POURSUITE DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DES BLESSÉS

Les équipes spécialisées relevant des cellules de proximité de la solidarité poursuivent la mise en œuvre du programme de soutien et d'accompagnement psychologique au profit des blessés, suite à l'incendie survenu, jeudi à l'aube, au sein de l'établissement d'assistance sociale de Mohammadia, ayant fait 11 morts et 19 blessés, indique hier, un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. En application des directives de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, visant à garantir une prise en charge psychologique spécialisée et complète des blessés de l'incendie, et à mobiliser l'en-

semble des moyens humains et matériels pour accompagner leur convalescence, "les équipes spécialisées des cellules de proximité de la solidarité poursuivent la mise en œuvre du programme de soutien et d'accompagnement psychologique selon un suivi permanent sur le terrain, tenant compte de la spécificité de chaque cas et répondant à ses besoins psycho-sociaux", précise le communiqué. "Etant donné que l'établissement ne comptait aucun nourrisson ni enfant en bas âge, mais prenait en charge différentes tranches d'âge nécessitant des approches spécialisées, la ministre a donné des instructions pour la mobilisation d'équipes dédiées et l'adoption de programmes de soutien et d'accompagnement psychologique adaptés aux caractéristiques d'âge et aux besoins psychologiques de chaque cas". Dans ce cadre, "une équipe spécialisée a été mobilisée pour assurer la prise en charge psychologique au niveau de l'établissement de l'enfance assistée d'Aïn Taya, où séjournent cinq jeunes à besoins spécifiques, âgés de 28 à 42 ans, n'ayant subi aucune blessure physique lors de l'incendie. Ces derniers bénéficient d'un programme spécialisé de soutien et d'accompagnement psychologique, élaboré à la suite d'une évaluation rigoureuse de leur état psychologique et de la nature de leurs besoins". "D'autres équipes spécialisées poursuivent également la mise en œuvre du programme d'accompagnement psychologique au niveau du Village d'Enfants SOS de Draria au profit de sept jeunes filles âgées de 14 à 18 ans, après l'achèvement de leur prise en charge médicale, à travers des séances de soutien psychologique destinées à les aider à surmonter les séquelles du traumatisme", précise le communiqué. "La prise en charge des jeunes filles blessées, toujours sous traitement dans les établissements hospitaliers, se poursuit. Onze jeunes filles âgées de 7 à 17 ans bénéficient d'une prise en charge médicale et psychologique, dont neuf à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) des grands brûlés de Zéralda et deux au Centre hospitalo-universitaire (CHU)

Mustapha-Pacha, avec un accompagnement psychologique assuré en coordination avec les équipes médicales spécialisées relevant du secteur de la Santé", selon le communiqué. Le programme comprend aussi "un accompagnement psychologique au profit des membres de la famille de l'éducatrice Malika Bouleghraï, décédée lors de l'accomplissement de son devoir professionnel, ainsi que de ses collègues de l'établissement", ajoute la même source, précisant que le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme met l'accent sur "la poursuite de la mise en œuvre du programme de prise en charge psychologique et sociale jusqu'au rétablissement de tous les cas". Dans ce cadre, Mme Mouloudji a fait part de "sa gratitude et de sa reconnaissance aux services de la Protection civile ainsi qu'aux autorités militaires et sécuritaires, qui n'ont pas hésité à accomplir leur devoir face à ce douloureux drame", adressant "ses sincères remerciements et sa haute considération à l'ensemble des staffs médicaux qui ont déployé des efforts considérables pour accueillir les blessés et leur prodiguer les soins nécessaires", conclut la même source.

CIRCONSCRIPTION D'ALI MENDJELI (CONSTANTINE):

Le dispositif d'assainissement en action

Les équipes d'assainissement de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli (Constantine) intensifient leurs interventions pour évacuer les eaux stagnantes et assainir les immeubles de l'UV 14. La circonscription administrative d'Ali Mendjeli concentre une part majeure de cet effort logistique. Les brigades de l'Unité Ali Mendjeli Est 02 ont ainsi procédé à l'extraction des eaux stagnantes et au nettoyage complet des vides sanitaires des immeubles D2 (Cité 01) et F2 (Cité 03), situés au sein de l'Unité de Voisinage (UV) 14. Parallèlement, des opérations de curage et de débouchage des avaloirs ont été menées sur les extensions de cette même UV, touchant les bâtiments M1, M2, M4, P1, A1, A2 et D1. Les Unités Ouest et Est 01 ont complété ces actions par des travaux de désherbage et d'entretien des espaces extérieurs au niveau des UV 06, 08 et 09. La dynamique de salubrité s'étend également aux autres communes de la wilaya. A El Khroub, les équipes techniques ont pris en charge le désherbage des périphéries résidentielles de la cité des 1 600 logements. Quant au chef-lieu de la wilaya, Constantine-Centre, l'Unité Est-Ville a concentré ses effectifs sur le programme des 1 250 logements de la cité Daksi Abdesslem, où les opérations de nettoyage ont permis de restituer la clarté des espaces communs. L'OPGI réaffirme sa détermination à maintenir cette cadence sur l'ensemble des parcs résidentiels sous sa tutelle, érigeant la prévention sanitaire et la revalorisation de l'environnement urbain en priorités absolues de sa gestion estivale.

ADRAR Bouzegza inaugure un château d'eau de 2.000 m³ au pôle urbain de Tillilène

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé à l'inauguration d'un château d'eau aérien de 2.000 m³ au pôle urbain de Tillilène, dans la wilaya d'Adrar. L'ouvrage entre dans le cadre d'un projet global comprenant trois nouveaux réservoirs totalisant une capacité de 5.000 m³, qui ont été réceptionnés et qui viendront renforcer les capacités de stockage de la wilaya, lui donnant ainsi une autonomie en matière de stockage et garantissant son approvisionnement en eau potable. Le ministre a indiqué que sa visite dans la wilaya avait pour but de s'assurer du bon déroulement de ces projets importants, revêtant un caractère prioritaire pour le citoyen et visant à améliorer leurs conditions de vie. La wilaya d'Adrar connaît actuellement "un bon état qualitatif en matière d'approvisionnement en eau potable", a-t-il souligné. M. Bouzegza a salué, par ailleurs, l'avancement des travaux du projet de réhabilitation et de rénovation des anciennes canalisations d'adduction d'eau, piloté par l'Algérienne des eaux, et qui enregistre un taux avancé, afin de continuer à valoriser la ressource en eau. Et d'ajouter que la wilaya d'Adrar fait partie des wilayas ayant des avantages, au regard de l'abondance de ses aquifères souterrains, qui exigent, toutefois, une exploitation rationnelle et durable de cette ressource. Dans le même contexte, il a insisté sur la lutte contre les branchements illicites et la réparation des fuites, ainsi que sur la réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation afin de préserver les nappes. Lors d'une séance de travail avec les cadres du secteur, au siège de la wilaya, un exposé détaillé a été présenté à M. Bouzegza sur la situation physique et financière du secteur ainsi que sur les projets en cours de réalisation. Il a précisé, à ce propos, que les demandes seraient traitées, selon un ordre de priorité, en ce qui concerne l'accroissement des capacités de stockage et les projets d'assainissement, susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

ALGÉRIE-TUNISIE

Un accord de jumelage signé entre les écoles supérieures des Douanes

L'Algérie et la Tunisie renforcent leur coopération douanière avec un accord de jumelage entre leurs écoles supérieures et une commission mixte.

Le Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouché, a pris part aux travaux de la réunion de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière, tenue les 16 et 17 juillet à Tunis et consacrée à l'examen des mécanismes et des moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les 2 pays, indique un communiqué des Douanes.

« Le directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouché, et la délégation l'accompagnant ont participé aux travaux de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière, tenue les 16 et 17 juillet à Tunis », précise le communiqué.

PLUSIEURS AXES DE COOPÉRATION À L'ORDRE DU JOUR

Les travaux de cette



Commission ont porté sur plusieurs questions, notamment « la fluidité de la circulation des personnes, des marchandises et des moyens de transport, l'échange d'informations en matière d'assistance administrative, la facilitation des procédures douanières, la formation et la lutte contre la contrebande et la fraude commerciale », selon la même source.

En marge des travaux de la Commission, un accord de jume-

lage a également été signé entre l'École supérieure des Douanes d'Oran et l'École nationale des Douanes de Tunisie, conclut le communiqué.

Le Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouché, a pris part aux travaux de la réunion de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière, tenue les 16 et 17 juillet à Tunis et consacrée à l'examen des méca-

nismes et des moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, indique un communiqué des Douanes.

"Le directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouché, et la délégation l'accompagnant ont participé aux travaux de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière, tenue les 16 et 17 juillet à Tunis", précise le communiqué.

SAHARA OCCIDENTAL :

Condamnation de l'implication d'entreprises étrangères

Condamnation de l'implication d'entreprises étrangères dans les activités économiques au Sahara occidental occupé. Le Groupe de travail sahraoui sur les ressources naturelles et les questions juridiques connexes a fermement condamné l'implication d'entreprises étrangères dans les activités économiques du Maroc dans les territoires occupés de la République sahraouie. Dans un communiqué de presse cité jeudi soir par l'agence de presse SPS, le Groupe de travail pointe du doigt la multinationale française Engie pour son rôle direct dans la facilitation de projets permettant l'exploitation des ressources naturelles et l'expansion des implantations marocaines au Sahara occidental occupé. Le Groupe de travail a réagi, selon la même source, à la dernière décision du Maroc d'attribuer plus de 1.090 ha de terres agricoles au Sahara occidental occupé par le biais d'un nouvel appel d'offres public. Selon le Groupe, cette nouvelle attribution constitue une nouvelle étape de la politique coloniale systématique du Maroc, rendue possible par l'infrastructure énergétique développée par Engie dans le territoire occupé.

ENGIE FACILITE L'EXPLOITATION PAR LE MAROC DU TERRITOIRE OCCUPÉ

Dans son communiqué, il explique que cette nouvelle expansion agricole est motivée par le projet de dessalement d'eau de mer Dakhla, qui repose entièrement sur l'infrastructure d'énergies renouvelables développée par l'entreprise française. «En permettant la transformation de terres arides en terres agricoles destinées à l'exportation, Engie facilite directement l'exploitation par le Maroc du territoire occupé et de ses ressources naturelles,

sans le consentement du peuple sahraoui», dénonce le Groupe de travail. Selon ce texte, il s'agit du troisième appel d'offre lié au projet de dessalement, après ceux de 2022 et 2024. Cette initiative s'inscrit dans un vaste programme d'irrigation de 5.000 ha visant à soutenir une agriculture commerciale intensive et à mieux intégrer le Sahara occidental occupé à l'économie agricole marocaine, d'après le Groupe de travail sahraoui. Outre l'exploitation illicite des ressources naturelles, le Groupe a mis en garde contre les graves conséquences démographiques et politiques de ces projets, soulignant qu'ils contribuent à l'expansion des colonies marocaines dans le territoire occupé. «Ces projets encouragent l'expansion des colonies marocaines dans le territoire occupé, renforçant ainsi une occupation maintes fois condamnée par le droit international», précise le communiqué.

IMPLICATION CONTINUE D'ENTREPRISES EUROPÉENNES ÉGALEMENT DÉNONCÉE

Le Groupe de travail dénonce, également, l'implication continue d'entreprises européennes au Sahara occidental occupé, affirmant que le comportement d'Engie et d'entreprises similaires témoigne d'un mépris inquiétant des obligations juridiques internationales et européennes et de la responsabilité des entreprises. En investissant dans des infrastructures qui permettent au Maroc d'exploiter économiquement le Sahara occidental occupé, ajoute le communiqué, ces entreprises contribuent au maintien d'une occupation illégale et portent atteinte au droit inaliénable du peuple sahraoui à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles et à l'autodétermination. Le même Groupe souligne, par ailleurs, que le

moment choisi pour le dernier appel d'offres marocain est particulièrement alarmant, car il coïncide avec les efforts de l'Union européenne pour redéfinir ses relations commerciales avec le Maroc suite aux arrêts historiques de la Cour de justice de l'Union européenne. Ces arrêts ont confirmé sans équivoque que les accords UE-Maroc ne peuvent s'appliquer légalement au Sahara occidental sans le consentement libre et véritable du peuple sahraoui, représenté par son unique et légitime représentant, le Front Polisario.

L'UNION EUROPÉENNE INTERPELLÉE

Enfin, le Groupe de travail sahraoui appelle l'Union européenne, ses États membres et toutes les autorités nationales compétentes à veiller à ce que les entreprises européennes respectent pleinement le droit international et cessent immédiatement toute activité contribuant à l'exploitation illégale du Sahara occidental ou soutenant la politique de colonisation du Maroc. Il exhorte, en outre, les investisseurs, les institutions financières et les partenaires commerciaux à se retirer des projets les exposant à de graves risques juridiques, financiers et de réputation.

Réaffirmant que le peuple sahraoui n'a jamais consenti à l'exploitation de ses terres et de ses ressources naturelles sous occupation, le Groupe s'engage à poursuivre la documentation de ces violations et à exercer tous les recours juridiques et de plaidoyer disponibles afin d'obtenir réparation pour le royaume du Maroc et ses partenaires commerciaux jusqu'à ce que le droit international soit respecté et que les droits du peuple sahraoui soient pleinement garantis.

UNE ONG ESPAGNOLE MET EN GARDE La vie du prisonnier sahraoui Naâma Asfari est « gravement menacée »

L'ONG espagnole de solidarité avec le peuple sahraoui, CEAS-Sahara, exige la "libération immédiate" du prisonnier politique sahraoui, Naâma Asfari et met en garde contre la "détérioration grave" de son état de santé.

Affirmant que la vie du prisonnier politique sahraoui est "gravement menacée", l'ONG exige une réponse immédiate des autorités marocaines et de la communauté internationale afin d'éviter une "issue irréversible".

"L'état de santé alarmant de Naâma Asfari heurte directement la conscience de la communauté internationale. Il est intolérable de rester silencieux face à cette atteinte qui met sa vie en danger imminent et bafoue les valeurs les plus fondamentales de justice et de dignité humaine", a déclaré la présidente de CEAS-Sahara, Maite Isla, citée dans un communiqué.

Asfari, défenseur des droits de l'homme sahraoui détenu arbitrairement depuis 2010, est vice-président du Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara occidental.

Le 8 juin, il a entamé une nouvelle grève de la faim pour dénoncer sa détention par l'occupant marocain.

Il est condamné à 30 ans de prison par un tribunal militaire, avec d'autres militants, arrêtés durant le démantèlement du camp de Gdeim Izik, dans lequel des milliers de Sahraouis protestaient contre les discriminations sociales et économiques exercées par l'occupation marocaine.

En 2023, le Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire a recommandé au Maroc sa libération ainsi que celle de ses 18 autres compagnons du groupe Gdeim Izik. Cette recommandation est restée sans effet.

L'ONG espagnole exige des autorités marocaines de garantir "immédiatement" à Naâma Asfari l'accès aux soins médicaux spécialisés dont il a besoin en raison de la détérioration de son état de santé causée par sa grève de la faim.

Elle souligne que "la protection des droits fondamentaux des prisonniers politiques ne saurait être soumise à des intérêts politiques ou diplomatiques et appelle à une action urgente pour garantir leur intégrité physique".

CEAS-Sahara exige la "libération immédiate et inconditionnelle" de Naâma Asfari et de tous les prisonniers politiques sahraouis, rappelant que divers organes des Nations unies ont dénoncé les violations de leurs droits durant leur détention dans les geôles marocaines.

L'ONG souligne également la nécessité pour les Nations unies de promouvoir le respect de leur mandat concernant le Sahara occidental en organisant le référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui.

LE TOURNESOL :

L'oléagineuse plante stratégique de lumière et de soleil

Mohamed KHLATI (*)

L'une des plantes oléagineuses de renom, pleinement évoluée dans le concert des cultures industrielles ou plus précisément dans le faisceau de production des huiles alimentaires. Les réseaux de communication en font écho surtout lorsqu'il s'agit d'introduire ou relancer sa culture dans notre pays, sachant que le vocable "relancer" signifie que des expériences antérieures aient été réalisées, sauf qu'elles furent abandonnées pour des raisons diverses trouvant leur justification dans le contexte de l'époque.

Certains écrits viennent toutefois nous rappeler que les productions oléagineuses qui représentaient 1500 tonnes en 1970-74 et 1140 tonnes en 1978-83 ont disparu de la nomenclature des statistiques algériennes depuis une quarantaine d'années car, "les expériences d'introduction et de développement des cultures de tournesol, de colza et de carthame ayant été abandonnées. Il en est de même pour les cultures de betterave à sucre et de coton

Aujourd'hui, l'on s'attache pleinement à reprendre le secteur des oléagineux compte tenu de son importance capitale dans la satisfaction des besoins nationaux d'une part et dans la diversification des produits agricoles d'autre part tant il est vrai que ce secteur pèse énormément dans la balance commerciale.

Cette plante de lumière qui a adopté les rayons du soleil est très cultivée pour ses graines riches en huile alimentaire de bonne qualité. Avec le colza et l'olivier, elle est l'une des trois sources principales d'huiles. C'est une culture largement répandue dans le monde, principalement dans les zones tempérées fraîches qui sert également à l'alimentation animale et encore à la production de biocarburant et pleins d'autres usages. La production d'huile de tournesol occupe la première place à travers le monde avec plus de 16 millions de tonnes par an dont deux pays détiennent le record. L'Ukraine vient en tête avec une production de 4,5 millions de tonnes par an, suivie de la Russie avec une production de 4 millions de tonnes par an et l'Argentine vient en troisième position. Cette tendance exprime déjà les termes d'incidence sur de nombreux pays y compris le notre.

"DE L'HISTOIRE DU TOURNESOL

Le tournesol, notent les récits historiques fut domestiqué par les Indiens d'Amérique du Nord, vers 2.500 avant J.-C., pour ses propriétés alimentaires, médicinales et tinctoriales et pour ses graines comestibles, son huile et sa matière colorante. Cette origine a semble-il était remise en question dans la mesure où, en 2010 des empreintes fossilisées de fleurs semblables à des astéracées (la famille du tournesol),



plus anciennes datant d'environ 50 millions d'années, au nord-ouest de la Patagonie, une région englobant la pointe méridionale de l'Amérique du Sud, séparée entre l'Argentine et le Chili comprenant des steppes arides, fut admise comme argument quant à son origine. Dans la chronologie d'évolution de la culture, on fit observer que le tournesol fut introduit en Europe par les navigateurs au 16ème siècle mais davantage comme plante ornementale. Il fut cultivé en Russie depuis le 18ème siècle pour son huile avec des graines ayant une faible teneur en huile de 20 % à l'origine ramenée à 40 % à la fin du 19ème siècle grâce à des travaux de sélection réalisés dans ce pays. Cette culture s'est étendue en Europe à partir du 19ème siècle pour y extraire les huiles alimentaires notamment.

Ce n'est qu'à partir des années 1960, que la culture du tournesol s'est développée en Europe occidentale pour se répandre dans presque l'ensemble des continents, avec des fluctuations. Depuis, ses qualités ont été nettement améliorées : ses graines contiennent désormais 55 % d'huiles et plus pour les variétés améliorées. Aussi, l'un des atouts de cette plante est qu'elle peut se croiser avec 49 espèces proches génétiquement. Cette aptitude laisse ainsi augurer des améliorations importantes en termes de son adaptation agronomique et de la diversification de ses utilisations.

"DE LA BOTANIQUE DU TOURNESOL :

Prima facie, un peu de botanique et d'agronomie. Le tournesol, connu scientifiquement (*Helianthus annuus*) est un vocable issu du Grec : *hélios* "soleil" et *anthos* "fleur" pour désigner la forme de son inflorescence qui suit la progression du soleil. C'est une plante annuelle qui appartient à la famille des Astéracées appelée aussi

(Composées) dont les fleurs sont groupées en capitules de grandes dimensions. Le genre *Helianthus* comprend une cinquantaine d'espèces et de nombreuses variétés.

Sur le plan de la morphologie, le tournesol est une plante à tige très forte et peu ramifiée. Ses feuilles sont simples, cordées (en forme de cœur), alternées, sauf à la base où elles sont parfois opposées avec un pétiole plus ou moins long et rudes au toucher. La plante se développe à partir d'une graine et se compose :

D'un appareil végétatif qui se compose d'une tige droite et rigide de 2 à 7 cm pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, avec des feuilles qui jouent un rôle important dans la production des réserves lipidiques de la graine et d'un système racinaire pivotant pouvant pénétrer dans le sol jusqu'à 2 mètres de profondeur.

Du capitule, c'est-à-dire le système reproducteur dont le diamètre varie de 15 à 30 cm en pleine floraison, il réunit des fleurs ligulées ou tubulées avec des fleurs extérieures disposées sur un seul rang, généralement jaunes, et stériles sauf dans les variétés dites "Turf" ayant connu certaines mutations génétiques et des fleurs centrales en tube, hermaphrodites, de couleur jaune pâle ou rouge foncé chez certaines variétés.

De graines appelées "akènes" surmontées par deux écailles en arête. Elles sont situées dans l'inflorescence et constituées d'un embryon recouvert d'un tégument formant l'amande et d'un péricarpe non soudé (coque). Les graines ont une dimension de 7 à 25 mm de longueur et de 4 à 13 mm de largeur dont le poids est de 30 à 80 grammes pour 1000 graines. C'est de ces graines qu'on extrait de l'huile de couleur jaune pâle, sans goût, sa teneur en acide gras insaturée est élevée sauf pour quelques-uns d'entre eux (acide linoléique) produit sous

un climat tempéré, (acide oléique) et (acide linoléique).

"DE L'AGROTECHNIE DU TOURNESOL

Tout d'abord, convient-il d'avancer d'une manière synthétique pour faciliter la lecture que les études agronomiques notent globalement que le tournesol est une plante résiliente, très résistante et facile à cultiver. Son cycle végétatif d'une durée de 3 à 4 mois dépendant des variétés, nécessitant toutefois un certain temps pour atteindre la maturité. Il s'adapte sur le plan édaphique à différents types de sols qu'ils soient sablonneux ou argileux, mais ne supporte pas les sols à teneur en sels.

Dans la pratique, la culture du tournesol est une très bonne tête de rotation, elle libère le sol très tôt et le nettoie. Mais cependant, sa racine pivotante est sensible aux obstacles, au tassement et aux semelles de labours, c'est pourquoi, il faut effectuer des labours profonds avec des charrues à disques ou à socs d'une profondeur de 30 à 40 cm et reprendre le labour avec le cover croop ou cultivateur puis préparer le lit de semences avant le semis à herse. Dans nos conditions, il est utile de commencer le semis en février en zones humides et au mois de mars en régions semi-arides. A ce stade et au semis, il est nécessaire d'incorporer de 60 à 90 unités /ha de phosphore et de 50 à 200 u/ha de potassium. L'écartement optimum se situe à 45 cm inter-rangs et de 30 cm inter-plants avec un objectif de 60 à 80 000 pieds/ha. Ce qui permet un gain de rendement de près de 6 q/ha par rapport à un écartement de 80 cm.

Le tournesol est peu gourmand en eau, mais exige néanmoins quelques 450 à 500 mm d'eau répartis en 160 à 180 mm au stade début floraison, 70 mm à la floraison et de 200 à 230 mm au stade de remplissage des

grains (akènes). Sa racine pivotante lui permet de capter l'eau en profondeur. C'est une plante plus sensible à la qualité du sol (profondeur, structure) qu'à l'ajout d'engrais. Ses besoins en azote sont faibles (80 unités/ha contre 180 pour le maïs), il faut toutefois prévoir une bonne fumure de fond (80 unités de phosphore, de potassium et du bore. De point de vue résistance aux maladies et déprédateurs, le tournesol est peu sensible aux insectes (sauf en début de cycle) et les variétés commerciales ont des résistances importantes aux attaques fongiques, de fait elle n'a quasiment pas besoin d'être traitée. Cette espèce est sensible à certains variants du mildiou favorisé par les monocultures intensives.

La récolte du tournesol se fera trois à quatre mois plus tard après le semis soit en fin juin et juillet dans notre climat.

Au-delà, viennent les opérations de trituration et transformation dans l'agro-industrie pour l'extraction des huiles à partir des graines dont la teneur est variable entre 40 à 50 % pour les variétés améliorées. Cette huile étant destinée à l'alimentation humaine dont certaines composantes présentes toutefois des vertus médicinales et thérapeutiques selon de nombreux nutritionnistes. Alors que les résidus de trituration appelés "tourteaux", très riches en protéines comprenant la méthionine un acide aminé est recherché dans l'alimentation du bétail. Ils sont par ailleurs utilisés comme fourrages pour l'alimentation animale. Le tournesol est aussi une excellente plante mellifère et cultivée aussi comme plante ornementale. Son huile comme celui du Colza est pourrait également être utilisé dans certains cas comme agro carburants et servir à d'autres usages.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Enfin, la culture peut servir de couvert végétal grâce à la forte concurrence qu'elle fait aux adventices. Elle a un effet bénéfique sur le sol grâce à son effet structurant et tout particulièrement dans les sols argileux, car elle permet de remobiliser le phosphore en sols calcaire plus particulièrement. C'est aussi un excellent après récolte qui reste debout bien que détruit après l'hiver ce qui permet un réchauffement du sol. Elle attire également les insectes pollinisateurs.

" LE TOURNESOL, L'OLÉAGINEUX À PROMOUVOIR DANS NOTRE PAYS

En Algérie, l'on s'attache à affirmer que les importations annuelles sont importantes. Elles sont en moyenne de l'ordre d'un (1) million de tonnes en huiles alimentaires pour couvrir les besoins nationaux, pour une valeur de 583 millions de dollars (MADR, 2020). Ces données pèsent néanmoins sur la balance économique et fait du pays presque entièrement dépendant de l'étranger en ces produits de large consommation compte tenu qu'elles sont quasi-inexistantes dans le système de production.

Cela nous laisse penser à l'esprit " d'arrière gout et d'amertume ", lorsqu'on parallèle, l'on sait pertinemment que nos potentialités sont plurielles pour rechercher l'autosuffisance pour nombre de produits que nous importons y compris les oléagineux. Ce n'est pas alors de la démonstration spécialisée, mais du langage du bon sens d'affirmer sans cesse de rechercher les bonnes formules en vue d'assurer notre réelle indépendance alimentaire. Monsieur le Président de la République a abordé le sujet à diverses reprises y compris lors des assises sur l'agriculture, tenues le 28 février dernier pour entrevoir des approches opérationnelles et fonctionnelles visant à promouvoir les cultures génératrices de ces produits qui, au niveau international, deviennent des enjeux de géostratégie. Autrement dit, aujourd'hui, il convient surtout de passer à l'action après tant de débats et de réflexion. Dans un pareil contexte, et si l'on se projette dans la démarche de raisonnement, l'on s'inscrit dans une optique d'adaptation des systèmes de production aux situations les plus diverses mais viables, c'est-à-dire reproductibles. Dans notre pays, si l'on se fait lecture des systèmes de production à partir de certaines données disponibles, l'on constate déjà que nombre de cultures stratégiques comme les oléagineuses, les protéagineux et les cultures sucrières demeurent très peu voire trop peu développées au moment où la facture d'importation de leurs produits est encore très élevée.

Cette tendance requiert une certaine conversion des pratiques agricoles à travers les zones de production pour mieux valoriser les gisements de production existants et améliorer la productivité. Ces changements des systèmes de production ne pourront se réaliser qu'au prix d'une restructuration profonde des filières agricoles.

Dans ce contexte, vient se greffer l'ODAS, (l'Office de développement des cultures industrielles en zones sahariennes) qui devra soutenir l'in-



vestissement agricole structurant à travers la mise en valeur des terres et la mobilisation de capitaux publics et privés dans une optique de développement des cultures stratégiques notamment celles destinées à la transformation agro-industrielle.

L'approche adaptée devra surement permettre aux zones sahariennes d'exprimer leurs potentiels de production et de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire et à l'économie locale et nationale d'une manière générale. L'investissement dans ces régions serait de pleine mesure, mais faut-il que la mise en valeur des terres et les grandes concessions soient dotées de bases de vie qui, à la longue pourront contribuer à la création d'agglomérations nécessaires à la répartition de la population sur le territoire national, de plus qu'il convient d'agir avec plus de célérité dans la mise en œuvre des projets.

La promotion des cultures stratégiques y compris les oléagineux dans des systèmes de production diversifiés et durables dans les plaines, les hauts plateaux et le Sud du pays aura pour finalités de répondre aux objectifs de diversification et d'amélioration de la production en vue de réduire les importations, d'équilibrer la balance des paiements, créer des richesses et d'emplois et de s'intégrer dans une optique d'exportation des produits agricoles.

Aussi, pour revenir au tournesol, objet de notre essai, l'on sait déjà que nombre d'expériences ont été effectuées par le passé en la matière au cours des années 1970 et 1980. Elles ont abouti à des résultats appréciables. Les rendements oscillaient entre 20 et 15 quintaux à l'hectare. A cette époque, les entreprises de trituration et transformation étaient insuffisantes, voire parfois inexistantes et la culture du tournesol ne faisait pas l'objet de soutien, une tendance qui pourrait justifier son abandon.

Mais ce faisant et en dépit du contexte de l'heure, nombre de cultures oléagineuses ont été quand même expérimentées à l'époque hormis le tournesol, le colza, on note aussi le Carthame, une autre espèce oléagineuse de la même famille que le tournesol : les astéracées (composées) outre bien sûr d'autres cultures telle que la betterave sucrière (famille des chénopodiacées) et pourquoi pas, ne pas relancer le Coton et le Lin, deux cultures disparues, mais qui existaient déjà dans le pays depuis le moyen âge.

Cela veut dire, en toute logique, qu'il existe un cumul d'expériences et des acquis en matière de production de ces cultures stratégiques, fondée déjà sur des études réalisées à l'époque. Les archives des instituts techniques et de recherche-développement ou d'enseignement supérieur (ENSA-ex INA et faculté d'agronomie de Mostaganem : ex-ITA) nous révèlent tout un trésor d'informations à propos de ces systèmes de cultures. Cela en dehors des actuelles études entreprises

Aujourd'hui, il existe de réelles possibilités de reprendre plusieurs cultures à la fois y compris les oléagineux en priorité, sachant toutefois que le Colza a déjà donné de bons résultats nécessitant reprises. Sauf que s'agissant de l'importance de ces systèmes de production somme toute, très importants à relancer, convient-il de les approcher d'une manière concertée et intersectorielle, car une vision sectorielle à elle seule ne serait, à notre sens que partielle et fragmentaire, manière d'insinuer que s'agissant là de programmes d'envergure qui devront être perçus comme de grands projets car assurant notre indépendance en ces produits vis-à-vis de l'étranger et contribueront à assurer pleinement notre autosuffisance alimentaire en la matière.

Seconde idée qui émerge

dans le contexte est qu'il est nécessaire de préparer les approches d'intervention pour assurer toutes les conditions de réussite de tels programmes en adoptant la politique " du pas à pas ", sans hâte aucune, autrement dit, arrêter un agenda de progression, c'est-à-dire que chaque année, on peut étendre la superficie du programme engagé et qu'en parallèle, des mesures de préparation des infrastructures d'agro-industrie de trituration et de transformation soient mises à la disposition des producteurs à travers des conventions ou accords. Les bonnes formules seront à étudier.

Par ailleurs, l'on se met aujourd'hui, à réexaminer le tissu des fermes pilotes, une initiative très louable. Ces fermes pilotes, hormis qu'elles soient à notre sens, des lieux d'investissement, de rayonnement du savoir et d'expériences réussies parce qu'elles s'appellent " pilotes ", doivent s'intégrer dans les programmes de développement des oléagineux à travers la fourniture au moins, les semences de cultures.

Enfin, la recherche-développement, la vulgarisation, l'université et la profession doivent très impliquées dans tous les programmes de développement agricole et rural d'autant plus que toutes les possibilités sont réunies aujourd'hui. Le programme de Monsieur le Président de la République traduit pour le volet agriculture dans le Plan d'action du Gouvernement pour la période 2020-2024, accorde aujourd'hui tout l'intérêt au secteur agricole. Les facilités, les incitations et les diverses mesures en direction des agriculteurs, les investisseurs et les porteurs de projets offrent de réelles opportunités pour asseoir les assises d'une agriculture performante, efficace et moderne. Aussi, la relance des oléagineux en terme général et le tournesol en particulier suggère, sur la base des expériences, des approches dif-

férenciées avec des échéances arrêtées, en tenant compte de diverses données naturelles et des zones agro-écologiques y compris celles climatiques et édaphiques à la fois, sans toutefois négliger les attentes des agriculteurs eux-mêmes qui, dont la motivation peut contribuer pleinement au succès des programmes engagés, c'est dire que seules, les visions administratives des choses pour des thématiques purement techniques et scientifiques, ne peuvent pas souvent donner leur pleines mesure.

Il est alors important de chercher la synergie des divers acteurs pour atteindre l'objectif commun, car il ne s'agit nullement aujourd'hui de développer des débats intellectualisants sur l'introduction des oléagineux, mais il s'agit surtout de leur mise en œuvre en pratique et sur le terrain.

Cela dit, l'expérience de cette année pour la culture du tournesol aura été perçue comme une année d'expérimentation susceptible d'être généralisée progressivement les années à venir y compris pour d'autres cultures oléagineuses. Y penser, c'est déjà agir, pensons-nous.

Mohamed KHIATI,
Agronome post-universitaire ;
Expert-Consultant
Khiame61@yahoo.fr
Référence :

- I. Omar Bessaoud.**
L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), in Options Méditerranéennes, revue du CIHEAM Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée.
- Tournesol-Helianthus annuus** <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tournesol>
- MADR. Mise en œuvre du plan d'action du gouvernement (2020-2024)- Feuille de route : Actions projetées. Juillet 2020.**

L'EXPRESS

« Des discussions en cours pour la réouverture de l'usine Renault d'Oran »

Dans un entretien accordé à nos confrères de TSA, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, revient largement sur la relance des relations entre Alger et Paris.

Le diplomate affirme que la mission qui lui a été confiée par le président Emmanuel Macron, avec l'appui du président Abdelmadjid Tebboune, consiste à « remettre la relation sur les rails » après une crise qu'il qualifie de « profonde » et de « longue ». Selon lui, les deux capitales ont désormais renoué le dialogue politique et institutionnel, marqué par la reprise des visites officielles de part et d'autre de la Méditerranée.

Plusieurs ministres français se sont rendus à Alger, tandis que des responsables algériens ont effectué des déplacements en France, notamment dans les domaines de l'Intérieur et de la Justice. L'objectif est de réactiver progressivement les mécanismes de coopération, en particulier dans les secteurs jugés stratégiques que sont la sécurité, la justice et les questions migratoires.

Stéphane Romatet souligne que les échanges entre les administrations des deux pays avaient été fortement ralentis



durant la crise, mais qu'ils sont désormais en voie de rétablissement.

Il cite notamment la coopération dans la lutte contre le narcotrafic ainsi que la reprise des discussions judiciaires sur le dossier sensible des biens mal acquis, à la faveur des récentes visites des ministres de la Justice et de hauts magistrats des deux pays.

Sur le dossier des visas, l'ambassadeur assure que Paris souhaite éviter que les citoyens algériens ne soient les victimes des tensions diplomatiques. Il reconnaît que le nombre de visas délivrés a sensiblement diminué en raison du manque de personnel dans les services consulaires, mais affirme que la priorité est désormais de revenir progressivement au niveau d'avant la crise, qui avoisinait les 250 000 visas par an.

Il indique également que les effectifs diplomatiques et consulaires français en Algérie sont en cours de reconstitution, tout comme ceux des représentations diplomatiques et consulaires algériennes en France.

L'ambassadeur met également en avant la reprise de la coopération économique. Après une baisse des échanges commerciaux au cours des deux dernières années, plusieurs signaux témoignent, selon lui, d'un regain d'intérêt des entreprises françaises pour le marché algérien.

Il cite la participation d'une trentaine d'entreprises françaises à la dernière Foire internationale d'Alger, les échanges entre le Medef et le CREA, ainsi que les prochaines missions d'affaires prévues dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique, de la finance, de

l'agroalimentaire, du numérique et de l'innovation.

Concernant l'industrie automobile, Stéphane Romatet confirme que Renault poursuit ses discussions avec les autorités algériennes en vue de la réouverture de son usine d'Oran. Il rappelle également que le groupe Stellantis, à travers ses marques Fiat et Peugeot, demeure un acteur majeur du marché automobile algérien.

En conclusion, le diplomate français estime que la relation franco-algérienne est entrée dans une nouvelle phase, marquée par une volonté commune de restaurer la confiance et de relancer l'ensemble des volets de la coopération. Selon lui, la priorité est désormais de rattraper le temps perdu et d'ouvrir « une nouvelle page » dans les relations entre les deux pays.

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE Distinction à Alger des lauréats de la 4e édition « Cadets de la Culture »

Accueillie au Jardin du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, la cérémonie de distinctions de ce « 4e Prix des Cadets de la Culture », dédiée à la mémoire de l'écrivain et romancier Abdelhamid Benhedouga (1925-1996), a été organisée sous le patronage du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, à l'occasion de la Journée nationale de l'Enfant, célébrée le 15 juillet de chaque année. Accompagnée des ministres de la Communication, Zoheir Bouamama et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, Mme Bendouda a rappelé dans son allocution d'ouverture, que ce Prix s'inscrivait dans le cadre de l'« engagement de son département à suivre les jeunes générations sur le plan culturel, en mettant à leur disposition des espaces propices à l'expression, à la créativité et à la découverte des talents ».

Cette initiative, poursuit la ministre, vise également à « renforcer le lien des enfants avec les différentes formes d'expression artistique » ainsi qu'avec « le patrimoine culturel national », contribuant ainsi à « ancrer la culture dans le quotidien des générations montantes et à consolider leur attachement à l'identité nationale ».

CETTE MANIFESTATION MET ÉGALEMENT EN

lumière, a ajouté la ministre, l'« un des plus beaux visages de l'Algérie : celui qui se reflète dans le regard de ses enfants, dans leurs rêves et leurs aspirations ». C'est lors de cet instant précieux que l'enfant « découvre que le monde s'ouvre à lui, riche de possibilités, de savoir et de création », avant de rappeler que « la prise en charge des jeunes talents relevait d'une responsabilité civilisationnelle ».

La ministre de la Culture et des Arts et ses deux collègues au gouvernement ont ensuite procédé à la distinction de deux catégories de lauréats issus de toutes les régions d'Algérie : « Enfants créateurs » et « Jeunes créateurs » dans chacune des catégories : « Littérature » (dans ses volets, prose et poésie), « Musique et interprétation » et les « Arts plastiques ». Par ailleurs, les lauréats du programme « 7/7 ma Culture », ont également été distingués, parmi eux, Manar Benmestoura de Tiaret, dont les performances exceptionnelles

ont vaincu l'intelligence artificielle en Russie et un groupe de six jeunes participants de différentes villes d'Algérie, qui ont récemment arraché le grand prix mondial de l'Intelligence artificielle à Jakarta (Indonésie).

Les distinctions ont été alternées par les interventions de l'orchestre de variétés algériennes de l'Association « Ahl El Fen », dirigé par Mme Nesrine Bourahla, à travers des pièces qui ont rappelé la richesse et la diversité du patrimoine musical algérien, dont l'opérette « Ana El Djazaïr » rendue par une vingtaine d'instrumentistes dans de belles tenues traditionnelles, parmi eux Hani et Chaker Bourahla, respectivement à la guitare et à la narration.

Auparavant et après l'ouverture de la soirée avec l'Hymne national algérien rendu par la jeune Fanfare de la Wilaya d'Alger, le président du Jury, M. Lyamine Bentoumi a donné lecture au compte rendu rédigé avec ses membres, dont la comédienne Rym Takoucht et Yazid Belabbès (Cheb Yazid).

Parmi les recommandations émises par le jury, la réorganisation des catégories d'âge des jeunes participants, avec notamment deux groupes de 6 à 12 ans et de 12 à 17 ans, assurer un suivi rigoureux aux jeunes lauréats et la création d'une nouvelle catégorie se rapportant au domaine numérique.

L'ALGÉRIE AUJOURD'HUI

CRÉATION DE L'ORGANISATION MONDIALE DE L'IA :

L'Algérie parmi les membres fondateurs

La ministre, haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, a signé, jeudi à Shanghai (Chine), l'accord portant création de l'Organisation mondiale de l'intelligence artificielle. Le Haut-commissariat, dans un communiqué publié hier, précise que cette action fait de l'Algérie l'un des 29 membres fondateurs de cette toute première instance internationale « spécialisée dans l'intelligence artificielle et sa gouvernance à l'échelle mondiale ».

L'enjeu, à la fois économique et stratégique, porte également sur la facilitation des transferts des technologies de pointe. En effet, l'officialisation de la nouvelle organisation mondiale, validée jeudi par 29 pays, dont la Chine, la Russie ou encore l'Indonésie est présentée par le Haut-commissariat à la numérisation comme une « opportunité » pour le développement des technologies de l'IA en Algérie.

Cette adhésion, explique le secteur, « ouvre de larges perspectives » pour l'échange d'expérience, le transfert des « compétences et des normes mondiales les plus modernes ». L'objectif pour le pays est très précisément d'accélérer le développement de ses services publics numériques, et notamment au travers de la réduction des procédures administratives grâce aux possibilités offertes par l'IA.

Il s'agit, ajoute la même source, « d'offrir

aux citoyens des services plus efficaces, rapides et sécurisés ».

Dans cette logique, il est expliqué que la position de « membre fondateur » est à même de renforcer le poids de l'Algérie comme un « partenaire actif » dans l'élaboration des futures actions pour « la gouvernance de l'IA » au niveau mondial.

La participation de l'Algérie à la création de l'Organisation mondiale de l'IA est même qualifiée de démarche visant à renforcer la souveraineté numérique nationale, tout en soutenant la « trajectoire vers une transformation numérique sûre et durable ».

Quant à la question de la diffusion des technologies de l'IA, « la construction d'un écosystème de l'IA plus ouvert, plus équitable et plus inclusif » selon la terminologie partagée hier, elle a été au centre des discours.

Le président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping, a évoqué l'organisation de pas moins de 5.000 formations en IA au cours des cinq prochaines années au profit des pays en développement. Le Chine propose également des accès à certains de ses systèmes nationaux d'intelligence artificielle pour une trentaine de pays, et notamment dans le domaine de l'étude « météorologique avec capacités d'alerte précoce ».

DÉVELOPPEMENT D'UNE IA AU SERVICE DES ETATS

PALESTINE OCCUPÉE

L'occupation s'empare de plus de 16 dounums de terre au nord-est de Ramallah

Les autorités d'occupation sioniste ont émis un ordre de saisie militaire pour la confiscation temporaire de 16 577 dounums de terres appartenant au village de Dura al-Qar'a, au nord-est de Ramallah et du gouvernorat d'al-Bireh, sous prétexte de « besoins militaires », jusqu'à fin 2028.

Selon la Commission de résistance au mur et aux colonies, l'ordre vise une bande de terre d'environ 2 076 mètres de long entourant la colonie de Beit El sur trois côtés. Dans son rapport de mi-année 2026, la Commission a recensé l'émission de 40 ordres de saisie militaire visant un total de 611 dounums de terres palestiniennes. Ces ordres ont entraîné la création de quatre zones tampons autour des colonies, la construction de 16



routes de sécurité et l'établissement de 12 sites militaires, ainsi que d'autres utilisations militaires.

LE CONSEIL PALESTINIEN MET EN GARDE CONTRE DES PROJETS SIONISTES VISANT À MODIFIER LE STATUT DE LA MOSQUÉE AL-AQSA

Le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh, a mis en garde contre les projets sionistes visant à imposer de nouvelles réalités religieuses et politiques à la

mosquée Al-Aqsa ainsi qu'aux autres lieux saints musulmans et chrétiens d'El Qods-Est occupée.

Dans un communiqué publié jeudi et relayé par l'Agence de presse palestinienne Wafa, Fattouh a dénoncé les appels lancés par des hauts responsables de l'entité sioniste à modifier le statut historique et juridique en vigueur sur l'Esplanade des Mosquées.

Selon lui, les propositions consistant à interdire aux Palestiniens l'accès à Al-Aqsa tant que les colons sionistes ne seraient pas autorisés à y prati-

quer des rites religieux, constituent un aveu explicite de la volonté de l'entité sioniste de remettre en cause la tutelle hachémite ainsi que le cadre juridique et historique régissant les lieux saints.

Le responsable palestinien a estimé que ces démarches contreviennent au droit international humanitaire, aux Conventions de Genève et aux résolutions des Nations unies, les qualifiant d'éléments d'un projet visant à modifier l'identité religieuse et culturelle d'El Qods occupée.

Il a également affirmé que

les développements à la mosquée Al-Aqsa s'inscrivent dans une politique plus large qui touche également, a-t-il dit, la mosquée Ibrahim à El Khalil, évoquant les restrictions imposées à l'appel à la prière, les limitations d'accès des fidèles et les tentatives de renforcer le contrôle sioniste sur le site. Ces mesures témoigneraient d'un plan systématique visant les lieux saints musulmans et cherchant à imposer un nouveau fait accompli en violation de la liberté de culte et du droit international. Fattouh a jugé l'entité sioniste pleinement responsable des conséquences de cette politique sur toute la région.

Le président du Conseil national palestinien a enfin appelé la communauté internationale, l'administration américaine, les Nations unies, l'UNESCO ainsi que les Etats garants du respect du droit international à intervenir sans délai pour empêcher ces projets, assurer la protection internationale des lieux saints musulmans et chrétiens et contraindre l'entité sioniste, en sa qualité de puissance occupante, à respecter le statu quo historique et juridique à d'El Qods occupée, avertissant que la poursuite de ces politiques pourrait avoir de graves répercussions sur la sécurité et la stabilité régionale et internationale.

SITUATION SÉCURITAIRE ET ÉCONOMIQUE AU LIBAN

Le président libanais rencontrera Trump le 21 juillet

Un haut responsable libanais a déclaré hier, que le président Joseph Aoun rencontrera son homologue américain Donald Trump à Washington, D.C., le 21 juillet, pour examiner les relations bilatérales ainsi que l'évolution de la situation sécuritaire et économique au Liban. Les discussions porteront principalement sur les négociations pour mettre fin à l'agression de l'entité sioniste et sur la mise en œuvre de l'accord-cadre parrainé par les États-Unis, notamment les efforts visant à consolider le cessez-le-feu, a précisé ce responsable à Anadolu.

Ces déclarations interviennent quelques heures après l'annonce par la présidence libanaise du départ d'Aoun de Beyrouth pour Washington, samedi matin, dans le cadre d'une visite officielle aux États-Unis à l'invitation de Donald Trump.

Selon ce responsable libanais, les États-Unis, en tant que médiateur, « ont la capacité d'exercer des pressions sur Israël pour faire progresser la mise en œuvre de l'accord-cadre ».

Le soutien aux Forces armées libanaises sera également au cœur de l'ordre du jour, en particulier dans les zones pilotes définies dans l'accord avec l'entité sioniste.

Les discussions devraient également

aborder les moyens de soutenir l'économie du Liban face aux défis actuels auxquels le pays est confronté.

En outre, les débats porteront sur l'avenir de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), dont le mandat expire cette année, un retrait progressif étant prévu à partir de 2027, a ajouté la même source.

Le responsable a affirmé que le Liban salue toute force de l'ONU susceptible de soutenir le déploiement de l'armée libanaise dans le sud et de renforcer la stabilité régionale.

La visite d'Aoun intervient après la conclusion, mercredi à Rome, du sixième round des négociations parrainées par les États-Unis.

Beyrouth et l'entité sioniste ont signé le 26 juin un accord-cadre sous médiation américaine, qui prévoit un retrait israélien progressif de l'ensemble du territoire libanais occupé, à commencer par un modèle pilote dans deux zones qui n'ont pas été publiquement identifiées.

L'accord ne fixe pas de calendrier pour ce retrait, liant sa finalisation à la prise en charge totale de la responsabilité sécuritaire par l'armée libanaise dans les zones évacuées et au désarmement de la résistance libanaise, en référence au groupe libanais Hezbollah.

Les attaques sionistes au Liban ont fait plus de 4 300 morts et 12 200 blessés depuis le 2 mars, selon les chiffres officiels libanais.

LE LIBAN AFFIRME QUE L'ARMÉE ISRAËLIENNE A COMPLÈTEMENT DÉTRUIT TROIS ÉCOLES DANS LE SUD DU PAYS

La ministre libanaise de l'Éducation a affirmé vendredi que l'armée israélienne a complètement détruit trois écoles dans le sud du Liban après avoir pillé leur contenu et placé des explosifs dans les bâtiments. Dans une déclaration relayée par l'Agence nationale d'information libanaise (NNA), la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Rima Karami, a indiqué qu'Israël avait détruit deux écoles à Khiam et une école à Bint Jbeil. « L'armée israélienne a pillé le contenu de ces établissements, puis les a encerclés d'explosifs, les transformant en tas de cendres », a-t-elle déclaré. La ministre a indiqué que ces écoles avaient désormais été ajoutées à la liste des établissements scolaires détruits dans le cadre du conflit. Elle a affirmé que ces destructions se produisaient « sous les yeux du monde entier », malgré les principes internationaux considérant les écoles

comme faisant partie des infrastructures les plus sûres et les mieux protégées, souvent utilisées comme abris lors des guerres, des catastrophes et d'autres situations d'urgence. Rima Karami a appelé les grandes puissances à faire pression sur Israël pour mettre fin aux destructions et à maintenir les établissements éducatifs à l'écart des conflits et des guerres. Le Liban et Israël ont signé le 26 juin un accord-cadre négocié par les États-Unis, prévoyant un retrait israélien progressif de tous les territoires libanais occupés. Le processus doit débiter par une phase pilote dans deux zones qui n'ont pas été publiquement identifiées. L'accord ne fixe pas de calendrier précis pour le retrait, liant son achèvement à la prise en charge complète de la sécurité des zones évacuées par l'armée libanaise ainsi qu'au désarmement des groupes armés, en référence au Hezbollah.

Selon des chiffres officiels libanais, les attaques israéliennes au Liban ont fait au moins 4 324 morts, 12 223 blessés et déplacé plus de un million de personnes depuis mars.

Israël continue d'occuper certaines zones du sud du Liban, dont certaines sont contrôlées depuis plusieurs décennies et d'autres prises lors de la guerre de 2023-2024.

COUP DE SOLEIL

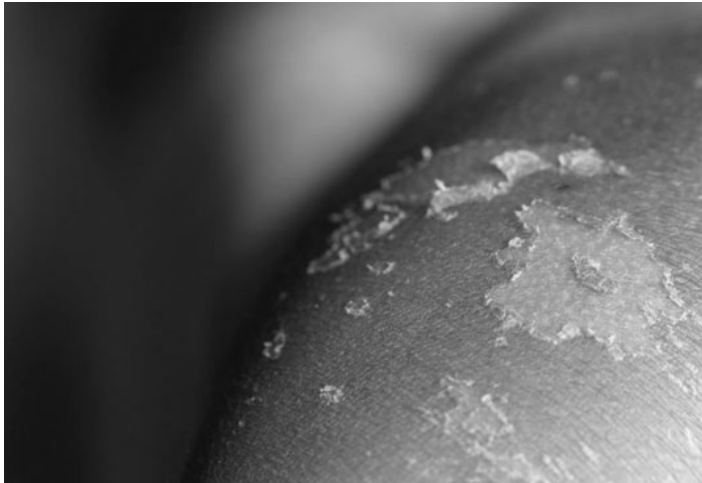
Tout ce qu'il ne faut surtout pas faire !

Les coups de soleil sont fréquents pendant l'été. Nous avons tendance à avoir de mauvais réflexes face à ces brûlures, voici les gestes à éviter.

Aussi appelé érythème, le coup de soleil est une brûlure causée par le soleil et ses rayons UVB. Il est provoqué par une mauvaise protection et sa gravité varie selon plusieurs facteurs : le type de peau, la durée de l'exposition, etc. Les bébés, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement sujets aux coups de soleil.

LAISSER LA PEAU FAIRE SON TRAVAIL

Pour traiter un coup de soleil, il existe de nombreuses astuces. Premièrement, même si la brû-



lure commence à démanger, il ne faut absolument pas venir perturber le système immunitaire dans son processus de récupération. Ainsi, il ne faut pas enlever la peau qui pèle, sous peine de voir le risque d'infection augmenté et la cicatrisation retardée. Pour apaiser les douleurs, utilisez des crèmes émollientes et cicatrisantes. Il existe aussi des remèdes naturels comme le miel ou l'aloë vera.

NE PAS METTRE DE PANSEMENT SUR LES CLOQUES

Lors d'une brûlure solaire, il est possible que des cloques se forment sur la zone attaquée. Si ces dernières se créent, il est parfois tentant de les recouvrir d'un pansement, pour ne pas les exposer aux corps étrangers. En réalité, les laisser à l'air libre est la meilleure façon de cicatrifier efficacement. De la même manière, il ne

faut pas percer les cloques !

FAIRE ATTENTION À SA TENUE

Porter des vêtements sur la partie brûlée par le soleil s'avère être un vrai calvaire. Pour atténuer les douleurs causées par le frottement des tissus, il est recommandé de ne pas porter n'importe quelle matière sur la zone concernée. Il faut alors éviter les tissus irritants et les vêtements trop moulants. Privilégier le coton est une solution à ce sujet.

NE PLUS S'EXPOSER PENDANT QUELQUES JOURS

Pour laisser la cicatrisation se faire, il ne faut pas exposer le coup de soleil à son bourreau. Une fois que le corps a soigné cette brûlure, l'erreur serait de penser que l'on peut retourner faire bronzette. En réalité, plusieurs jours voire semaines sont nécessaires à la peau pour retrouver sa forme normale après un coup de soleil. Ne laissez donc pas le soleil le ré-attaquez trop rapidement !

INFUSION AU NANOPLASTIQUE Les sachets de thé sont-ils toxiques pour la santé ?

Vous êtes amateur de thé ? Thé noir, thé vert, thé fruité... Peu importe votre choix, il y a peut-être un ingrédient supplémentaire dans votre tasse que vous n'aviez pas prévu : le micro-plastique. C'est la réalité que révèle une étude récente qui soulève des inquiétudes quant à la présence de microplastiques dans l'eau infusée avec des sachets de thé en plastique.

DES MILLIONS DE MICROPLASTIQUES PAR LITRE D'INFUSION

Une étude canadienne publiée en 2019 dans la revue ACS Environmental Science & Technology a analysé quatre marques de sachets de thé en plastique. Les résultats sont alarmants : l'infusion libère des millions de microplastiques par litre d'eau, soit une quantité bien supérieure à celle d'autres sources de contamination alimentaire par les microplastiques. "Si l'on compare avec d'autres aliments contaminés par des microplastiques, c'est énorme", commente Nathalie Tufenkji, professeure à l'université McGill à Montréal et auteure principale de l'étude.

DES DANGERS POTENTIELS POUR LA SANTÉ

L'ingestion de ces microplastiques, dont la taille est inférieure à 5 millimètres, peut avoir des conséquences néfastes sur la santé. Ils peuvent causer des problèmes digestifs, une inflammation chronique et des perturbations hormonales. À long terme, ils pourraient même augmenter le risque de cancer.

DES ALTERNATIVES PLUS SAINES ET DURABLES

En attendant d'en savoir plus sur les impacts précis sur la santé, les chercheurs canadiens recommandent de limiter l'utilisation des sachets de thé en plastique. Optez pour du thé en vrac ou en sachets en papier, deux options sans danger et plus respectueuses de l'environnement. Vous pouvez également investir dans un infuseur à thé réutilisable pour réduire encore davantage votre empreinte plastique.

PROTÉGER SA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Cette étude met en lumière la nécessité d'une réglementation plus stricte sur les emballages en plastique et d'une sensibilisation accrue aux dangers des microplastiques. En attendant, faites des choix éclairés pour protéger votre santé et l'environnement.

BÉBÉ

Les 5 règles à respecter pour une sortie à la plage en toute sécurité

Si le beau temps n'est pas au rendez-vous dans toutes les régions, les grandes vacances d'été ont toutefois officiellement commencé, apportant leur lot de questions et de stress concernant bébé.

Quelle crème solaire utiliser ? Faut-il lui faire porter des lunettes de soleil ? Et surtout, que faut-il mettre dans son sac lorsqu'on l'emmène à la plage ?

On est là pour vous aider en partageant les cinq règles d'or à suivre pour une journée parfaite à la plage, loin du train-train quotidien.

ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS CHAUDES DE LA JOURNÉE

Pour passer un bon moment à la plage avec bébé, commencez par ne pas vous y rendre aux heures les plus chaudes de la journée, à savoir entre 12 h et 14 h. Allez-y le matin, il y aura moins de monde, ou bien en fin d'après-

midi, après la sieste. Cela permet de limiter l'exposition de votre bébé aux UV les plus forts et assure à votre enfant un environnement plus agréable, car qu'il s'agisse d'un nourrisson ou d'un enfant, tous deux gèrent mal la chaleur et préfèrent les environnements tempérés.

L'INDISPENSABLE : L'EAU !

La clé d'une bonne journée à la plage, c'est l'hydratation, et cela est d'autant plus vrai pour un bébé. Eau ou lait, peu importe, l'essentiel est que votre bout de chou boive suffisamment et régulièrement.

Boire permet de réhydrater le corps et de maintenir une température corporelle stable. Notez toutefois qu'il est déconseillé de boire de l'eau glacée pour éviter un choc thermique. Préférez une boisson à température modérée.

LES VÊTEMENTS ANTI-UV : LE MEILLEUR AMI DE BÉBÉ

Vous avez un parasol ? Très bien. Un chapeau ? Super. De la crème solaire ? Encore mieux. Malheureusement, tout cela ne suffit pas. Même si bébé est à l'ombre, sachez que le sable, comme l'eau, réfléchit les rayons du soleil. De fait, votre enfant n'est pas protégé à 100 % des UV. De même, méfiez-vous des ciels gris : les UV passent à travers les nuages ! Ainsi, investissez dans des vêtements anti-UV qui protégeront une grande partie de son corps.

POUR PROTÉGER LEURS YEUX, PENSEZ AUX LUNETTES !

Les yeux des enfants étant plus sensibles aux UV que ceux des adultes, il est indispensable de protéger la rétine de votre tout-petit. Pour cela, optez pour des

lunettes de soleil avec la mention CE, généralement gravée sur les branches, et parfois indiquée par un autocollant sur le verre. Assurez-vous que leur indice de protection est de type 3 ou 4, les meilleures protections disponibles. Couplez les lunettes avec un chapeau pour faire de l'ombre sur le visage de bébé et tout sera parfait.

LA CRÈME SOLAIRE : LA TOUCHE FINALE

Vous nous avez vu venir : la crème solaire est un incontournable à avoir dans son sac lorsqu'on va à la mer, surtout avec un bébé. Optez de préférence pour une crème spécialement formulée pour enfants et bébés, dont la composition est plus respectueuse de leur peau, particulièrement fine et fragile. Il est également conseillé de choisir des crèmes hypoallergéniques et offrant une protection solaire UVB-UVA de 50+.

VOS LUNETTES DE SOLEIL PROTÈGENT-ELLES VRAIMENT VOS YEUX ?

La réponse des experts !

Au moment d'acheter vos lunettes de soleil, il est important de vérifier plusieurs critères afin de vous assurer qu'elles vous protégeront efficacement des rayons UV. Voici les conseils de plusieurs spécialistes des yeux.

COMMENT BIEN CHOISIR SES LUNETTES DE SOLEIL ?

Plusieurs critères sont à prendre en compte au moment de choisir vos lunettes de soleil. Il y a d'abord la protection UV.

Assurez-vous que le modèle que vous avez choisi apporte une protection 100% UV efficace contre les UVA et les UVB. Pour le savoir, le fabricant colle normalement une petite étiquette avec cette information sur l'un des verres des lunettes. Mais vous pouvez aussi trouver cette information sur le site du fabricant. L'autre critère important pour bien choisir ses lunettes de soleil est la présence de verres polarisés. Ce type de verres a subi un traitement chimique spécial qui permet une protection efficace

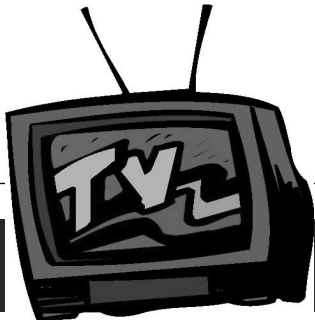
contre les rayons UV tout en évitant d'être ébloui par l'effet de réverbération de la lumière. Au moment d'acheter vos lunettes de soleil, vérifiez que le modèle convoité est adapté à votre visage, que la monture ne bouge pas et que les verres couvrent vos yeux en totalité. Si votre paire de lunettes est trop petite ou trop grande, elle ne vous protégera pas des rayons du soleil de façon optimale. Enfin, dernier critère à prendre en compte : les matériaux utilisés et la durabilité du modèle. Pour la monture et les verres, pri-

vilégiez des matériaux robustes et durables comme le trivex, le polycarbonate, le verre, le titane ou encore l'acier inoxydable.

COMMENT PROTÉGER SES YEUX DES MÉFAITS DU SOLEIL ?

Il n'y a pas que les lunettes de soleil qui protègent vos yeux des dangers des rayons UV. En plus du port de lunettes de soleil, le port d'un chapeau à larges bords est vivement conseillé, surtout durant les heures de pointe d'ensoleillement. "Mais le meilleur

moyen de préserver vos yeux contre les rayons UV est de limiter votre exposition au soleil", prévient Michelle Holmes, optométriste à Santa Monica (Etats-Unis). Enfin, pour vérifier que vos yeux sont en bonne santé, il est recommandé de se soumettre un examen de routine des yeux par un spécialiste, au moins tous les deux ans (cela peut être plus souvent en fonction de l'âge et de certains facteurs de risque). Cela permet notamment de détecter un éventuel problème oculaire de façon précoce.



Selection du jour

TF1

20h10

Notre-Dame brûle

Avec Samuel Labarthe, Jean-Paul Bordes, Mikaël Chirinian, Jérémie Laheurte, Maximilien Seweryn, Dimitri Storoge, Garlan Le Martelot, Jules Sadoughi, Chloé Jouannet, Pierre Lottin, Vassili Schneider, Ava Baya, Nathan Gruffy, Sébastien Lalanne, Bernard Gabay

Le 15 avril 2019, à 19 heures, la cathédrale Notre-Dame de Paris prend feu. Entre images prises sur le vif et reconstitution, le film suit l'intervention des pompiers, les réactions en France et dans le monde, ainsi que les conséquences dans la capitale. Une reconstitution heure par heure de la catastrophe, la cathédrale subissant le plus important sinistre de son histoire.



5
20h05

Les 100 lieux qu'il faut voir

Le Tour de France, c'est le Nord, et le Nord, c'est le Tour de France... Région ouvrière, minière, le Nord a fourni au cyclisme français, non seulement ses plus grands champions, comme Jean Stablinski, mais également certains des lieux qui ont forgé sa légende, comme la trouée d'Arenberg et ses fameux pavés ou le vélodrome de Roubaix et ses mythiques douches. Alors, voici un voyage en terre de vélo, entre lieux incontournables, histoires méconnues et patrimoine industriel, en compagnie de ceux qui aiment passionnément ce territoire.



2

20h10

La revanche des Crevettes pailletées



Avec Nicolas Gob, Roland Menou, Michaël Abiteboul, Bilal El Atreby, Felix Martinez, Romain Brau, Geoffrey Couët, Romain Lancry, David Baïot, Pierre Samuel, Benoît Maréchal, Yuliya Abiss, Iryna Myshyna, Maia Quesemand, Oleksandr Ivanov
Alors que les Crevettes pailletées se préparent à partir pour Tokyo, où l'équipe doit participer aux Gay Games, son entraîneur Matthias Le Goff leur présente Selim, une nouvelle recrue. Si ce dernier ignore la particularité du collectif qu'il rejoint, il ne va pas tarder à la découvrir. En effet, une erreur de réservation amène les sportifs à passer une nuit dans l'hôtel d'une bourgade russe.

3

20h10

Meurtres à Mulhouse

Avec Mélanie Maudran, François-David Cardonnel, Nicolas Van Beveren, Natalia Dontcheva, Madi Belem, Aurore Erguy, Willy Rovelli, Erick Deshors, Jef Vlerick, Charlotte Valandrey, Catherine Arditi
En enquêtant sur un crime commis dans une ancienne mine de potasse proche de Mulhouse, le lieutenant de gendarmerie Sandra Bauer en vient à soupçonner l'avocate qui l'avait privée de la garde de son fils lors de son divorce. Mais pour l'atteindre, elle doit affronter son propre frère, Frédéric Bauer, avocat lui aussi. Au cours de cette enquête où Sandra se rapproche de son adjoint, Laurent Bourbon, elle est plongée dans la légende de saint Nicolas.



6

20h10

Football

Finale - Coupe du monde

À l'heure où nous imprimions, tous les quarts de finale n'avaient pas encore été disputés. La chaîne n'était donc pas en mesure de communiquer l'affiche de cette finale. Mais après ses victoires contre la Suède (3-0), le Paraguay (1-0) et le Maroc (2-0), la France avait l'étiquette de



favorite pour bon nombre d'observateurs avant les demi-finales. Attention ! En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on procédera à une prolongation puis, éventuellement, à une séance de tirs au but.

9
20h25

Avec Mark Harmon, Michael Weatherly, Pauley Perrette, David McCallum, Cote De Pablo, Sean Murray, Rocky Carroll, Brian Dietzen, Jamie Lee Curtis, Jason Gray-Stanford, Rick Peters, Matt Jones, Loren Lester, Dimiter D. Marinov, Richard Schiff
Harper Dearing, dont le fils a été tué lorsqu'il travaillait par la Navy, a été officiellement identifié par le NCIS comme l'ennemi public à l'origine des attaques dirigées contre des bâtiments de la marine. Après avoir découvert un système d'écoute caché dans la dent de l'agent stagiaire Ned Dorneget, Gibbs comprend que le terroriste en a après le NCIS.

NCIS

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues
Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

CONFLIT DANS LE DETROIT D'ORMUZ

Les États-Unis et l'Iran continuent d'échanger des attaques

L'escalade militaire américaine contre l'Iran franchit un nouveau seuil. Après une nouvelle série de frappes américaines menées dans la nuit du 15 au 16 juillet contre des installations militaires iraniennes, l'Iran affirme avoir lancé une riposte ciblée contre plusieurs sites utilisés par les forces américaines au Koweït et à Bahreïn. Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a déclaré hier, que Téhéran avait suspendu ses engagements au titre d'un récent protocole d'accord (MoU) après que « les États-Unis ont violé leurs engagements ».

« Les États-Unis ont violé et suspendu tous leurs engagements dans le cadre du protocole d'accord d'Islamabad », a indiqué Gharibabadi dans une déclaration à l'agence de presse semi-officielle iranienne Fars. « Nous avons également suspendu nos engagements, nous ne les mettons pas en œuvre et nous sommes occupés à défendre le pays », a-t-il ajouté. Les tensions se sont intensifiées au Moyen-Orient, où les États-Unis et l'Iran continuent d'échanger des attaques. Cette escalade militaire intervient en dépit d'un protocole d'accord signé en juin sous l'égide du Pakistan pour mettre fin à la guerre et parvenir à un accord de paix durable.

L'IRAN AFFIRME QUE 50 PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES DANS LES FRAPPES AMÉRICAINES DEPUIS LE 27 JUIN

Le ministère iranien de la Santé a annoncé, samedi, que 50 personnes ont été tuées et plus de 500 autres blessées dans les frappes américaines menées depuis le 27 juin. « Parmi les victimes figurent cinq femmes ainsi que deux enfants et adolescents de moins de 18 ans », a déclaré Hossein Kermanpour, directeur du Centre des relations publiques et de l'information



du ministère de la Santé, dans un message publié sur le réseau social américain X. Selon le responsable iranien, les blessés comprennent également 32 femmes ainsi que 18 enfants et adolescents. Ces développements interviennent dans un contexte de fortes tensions au Moyen-Orient, où les États-Unis et l'Iran poursuivent leurs échanges d'attaques. Cette escalade militaire survient malgré le mémorandum d'entente parrainé par le Pakistan et signé en juin, visant à mettre fin au conflit et à parvenir à un accord de paix durable.

LA JORDANIE ABAT QUATRE DRONES IRANIENS EN 24 HEURES

L'armée jordanienne a annoncé, samedi, avoir abattu quatre drones ayant pénétré dans l'espace aérien du royaume au cours des dernières 24 heures. Selon l'agence de presse officielle Petra, aucune victime ni aucun dégât matériel

n'ont été signalés. Plus tôt dans la journée, l'armée jordanienne avait indiqué que dix missiles balistiques lancés depuis l'Iran avaient été interceptés par ses systèmes de défense aérienne, précisant que ces attaques n'avaient fait ni victime ni dégât matériel. Par ailleurs, les tensions régionales se sont intensifiées depuis février, lorsque les États-Unis et Israël ont lancé une offensive contre l'Iran, à laquelle Téhéran a répondu par des frappes de missiles et de drones visant plusieurs pays de la région, dont la Jordanie, qui accueille des installations militaires américaines.

LE KOWEÏT ANNONCE PLUSIEURS POMPIERS BLESSÉS À LA SUITE DES ATTAQUES IRANIENNES

Les autorités koweïtiennes chargées de la lutte contre les incendies ont annoncé, samedi, que plusieurs pompiers avaient été blessés alors qu'ils intervenaient sur

deux sites touchés par des attaques iraniennes. « Le premier incident a fait plusieurs blessés parmi les pompiers ainsi qu'un travailleur civil alors qu'ils combattaient l'incendie », ont indiqué les autorités dans un communiqué relayé par l'agence de presse officielle KUNA. Les autorités ont ajouté que le site avait été évacué et que les blessés avaient été transportés vers des établissements de santé afin de recevoir les soins médicaux nécessaires.

La Kuwait Petroleum Corporation a annoncé qu'une de ses installations pétrolières stratégiques avait été touchée lors de frappes iraniennes répétées, entraînant « d'importants dégâts matériels et plusieurs blessés ».

« Les personnes blessées ont reçu les soins médicaux nécessaires et le site a été évacué, tandis que la gestion de l'attaque est assurée en coordination avec les autorités compétentes de l'État », a indiqué la compagnie dans un communiqué relayé par l'agence de presse officielle KUNA.

Plus tôt dans la journée, le ministère koweïtien de l'Électricité, de l'Eau et des Énergies renouvelables avait indiqué qu'un incendie s'était déclaré dans une installation d'une centrale de production d'électricité et de dessalement d'eau à la suite des attaques iraniennes menées tôt samedi. Ces développements interviennent dans un contexte de vives tensions au Moyen-Orient, où les États-Unis ont lancé des frappes contre l'Iran, tandis que Téhéran a riposté en visant plusieurs pays de la région, dont le Koweït, qui accueille des installations militaires américaines. Ces échanges de frappes entre Washington et Téhéran surviennent malgré le protocole d'accord, négocié sous médiation pakistanaise et signé en juin, visant à mettre fin au conflit et à parvenir à un accord de paix durable.

R.I.

Post scriptum

Par B. Khemis

Le monde célèbre ce samedi la Journée internationale Nelson Mandela, placée cette année sous le thème « Il est toujours entre nos mains de lutter contre la pauvreté et les inégalités ». Gouvernements, organisations et citoyens sont appelés à consacrer 67 minutes de leur temps à des actions de solidarité, en écho aux 67 années que l'ancien président sud-africain a consacrées au combat pour la justice sociale. Dans un communiqué officiel, le gouvernement sud-africain a rappelé les mots de Nelson Mandela sur la responsabilité collective face à la pauvreté et à l'exclusion, insistant sur le fait qu'il revient à chacun de rendre le monde meilleur pour les plus vulnérables. Le texte souligne que ces paroles du « père de la nation » restent au cœur des initiatives menées à l'occasion de cette journée, qui vise à combattre la pauvreté, réduire les inégalités et bâtir une société plus juste.

UNE MOBILISATION CITOYENNE À TOUTES LES ÉCHELLES

Selon Pretoria, chaque geste individuel participe à la reconstruction nationale :

Journée Nelson Mandela 2026 : «Il est toujours entre nos mains de lutter contre la pauvreté et les inégalités »

l'accumulation d'actions solidaires est présentée comme un moyen de renforcer les communautés et de tisser une société plus unie.

Le gouvernement sud-africain invite ainsi la population à s'engager au service de son voisinage, notamment à travers des projets liés à la lutte contre le changement climatique et l'insécurité alimentaire. Au niveau international, l'Organisation des Nations unies rappelle que cette journée, instaurée par une résolution de l'Assemblée générale en novembre 2009, a été célébrée pour la première fois le 18 juillet 2010. Elle est conçue non pas comme une commémoration passive, mais comme un appel à l'action : plantation d'arbres, don du sang, soutien scolaire ou aide alimentaire figurent parmi les initiatives les plus répandues à travers le monde.

UN PREMIER FORUM MONDIAL DU LEADERSHIP À NEW YORK

Fait marquant de cette édition 2026 : la Fondation Nelson Mandela lance à New York le tout premier Nelson Mandela

Global Leadership Forum. Le maire de la ville, Zohran Mamdani, y intervient en tant qu'invité d'honneur pour évoquer les formes de leadership nécessaires face aux défis contemporains, selon les informations relayées par le site officiel de la Fondation. Dans plusieurs pays, le mois de juillet est par ailleurs désigné comme le « Mandela Month » (Mois de Mandela), prolongeant sur plusieurs semaines les initiatives associées à cette date symbolique.

UNE PORTÉE UNIVERSELLE, MAIS PAS DE JOUR FÉRIÉ

Si la Journée Nelson Mandela bénéficie d'une reconnaissance officielle des Nations unies, elle ne constitue pas un jour chômé dans la plupart des pays. Elle demeure avant tout, comme le rappellent plusieurs organismes internationaux, une journée d'engagement volontaire, portée par des campagnes de sensibilisation autour des hashtags #MandelaDay et #ActionAgainstPoverty. Nelson Rolihlahla Mandela, né le 18 juillet 1918 à Mvezo, fut un militant anti-apartheid

qui passa 27 ans en prison avant de devenir, en 1994, le premier président noir d'Afrique du Sud.

Durant son mandat, il œuvra au démantèlement de l'apartheid et à la réconciliation nationale. Son engagement lui valut le prix Nobel de la paix en 1993.

Surnommé « Madiba », il est considéré comme le père de la nation sud-africaine. Il est décédé en décembre 2013.

En novembre 2009, répondant à un appel de la Fondation Nelson Mandela, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé, par la résolution 64/13, le 18 juillet Journée internationale Nelson Mandela. Célébrée pour la première fois en 2010 à New York, cette journée repose sur le principe des 67 minutes, invitant chacun à consacrer une heure et sept minutes à une action solidaire en hommage aux 67 années que Nelson Mandela a consacrées à la lutte pour la justice sociale. Elle est devenue un rendez-vous mondial rappelant qu'un seul individu peut contribuer à transformer durablement une société.

B. KH.